

DÉCEMBRE 2006

OSCE
MAGAZINE

Transition :
la Belgique transmet la présidence à l'Espagne

Le Monténégro prend son élan

Partenaires asiatiques :
une rencontre des volontés



Garder l'espoir
en Croatie



Le Magazine de l'OSCE, qui est également disponible en ligne, est publié en anglais et en russe par la Section de la presse et de l'information de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Les

opinions exprimées dans les articles sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'OSCE et de ses États participants.

Rédaction : Patricia N. Sutter
Conception : Nona Reuter
Impression : Manz Crossmedia

Veuillez envoyer vos commentaires et contributions à :
osce-magazine-at@osce.org

Section de la presse et de l'information
Secrétariat de l'OSCE
Kärntner Ring 5-7
A-1010 Vienne (Autriche)
Tél.: (+43-1) 514 36-278
Fax: (+43-1) 514 36-105

L'Organisation pour la sécurité et la coopération est un organisme paneuropéen de sécurité dont les 56 États participants couvrent une région géographique s'étendant de Vancouver à Vladivostok.

Présidence de l'OSCE en 2006 : Belgique

Structures et institutions de l'OSCE

Conseil permanent de l'OSCE, *Vienne*
Forum pour la coopération en matière de sécurité, *Vienne*
Secrétariat, *Vienne*
Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias, *Vienne*
Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme, *Varsovie*
Haut Commissariat pour les minorités nationales, *La Haye*
Assemblée parlementaire de l'OSCE, *Copenhague*

Opérations de terrain

Caucase

Bureau de l'OSCE à Bakou
Mission de l'OSCE en Géorgie
Bureau de l'OSCE à Erevan
Représentant personnel du Président en exercice pour le conflit dont la Conférence de Minsk de l'OSCE est saisie

Asie Centrale

Centre de l'OSCE à Almaty
Centre de l'OSCE à Achgabat
Centre de l'OSCE à Bichkek
Centre de l'OSCE à Douchanbé
Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ouzbékistan

Europe orientale

Bureau de l'OSCE à Minsk
Bureau de l'OSCE en Moldavie
Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine

Europe du Sud-Est

Présence de l'OSCE en Albanie
Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine
Mission de l'OSCE en Croatie
Mission de l'OSCE au Kosovo
Mission de l'OSCE au Monténégro
Mission de l'OSCE en Serbie
Mission de contrôle de l'OSCE à Skopje chargée d'éviter le débordement du conflit

Message du Président du Conseil permanent en 2006



Telle une ruche qui ne dort jamais, l'OSCE était à nouveau pleine de vitalité cette année. Ses hommes et ses femmes dévoués ont défendu les idéaux de l'Organisation et les ont traduits en actes.

L'article principal de ce numéro du *Magazine de l'OSCE* décrit comment la Présidence belge s'y est prise pour jouer un rôle de chef de file, favoriser l'intégration et élargir la coopération.

L'un des événements les plus significatifs de cette année a été l'accueil du Monténégro en tant que 56ème État participant. Nous étions la première organisation internationale à laquelle le nouvel État indépendant avait choisi d'adhérer, votant ainsi de manière éloquente en faveur des valeurs, des normes et des engagements de l'OSCE. Au Conseil permanent, deux semaines à peine ont été nécessaires pour parachever le processus d'adhésion !

La série spéciale d'articles consacrés au Monténégro dans ce numéro illustre le type de progrès possible lorsqu'une coopération active existe entre l'OSCE et son hôte sur le terrain.

Je suis heureux qu'une section spéciale soit consacrée à nos partenaires asiatiques pour la coopération. Ils ont montré un intérêt constant pour l'approche progressive, pluridisciplinaire et consensuelle de la sécurité si caractéristique de l'OSCE. Jusqu'à présent, ils ont adopté un style prudent et neutre. Peut-être, le moment est-il venu pour les deux parties de s'engager davantage, en tirant parti de l'expérience acquise.

Nous rendons hommage à Anna Politkovskaya, la journaliste d'enquête russe. Son meurtre est un avertissement manifeste du fait que la liberté d'expression n'est jamais garantie. Espérons qu'elle ne sera pas morte en vain.

L'article principal donne un visage humain à la question des retours en Croatie. Des missions de terrain de l'OSCE se sont associées à l'Union européenne et au HCR pour accélérer le processus et trouver des solutions de rechange. Nous avons appuyé énergiquement cet effort. Bien que ce chapitre tragique de l'histoire ne soit pas encore clos, l'OSCE a joué un rôle déterminant dans le cadre des tentatives pour ce faire.

Et, comme l'OSCE ne dort jamais, la prochaine présidence est prête à prendre la barre, en apportant avec elle des idées fraîches et une énergie renouvelée, comme le révèle l'entretien avec le Ministre espagnol des affaires étrangères. Telle est la dynamique de l'OSCE.

Ambassadeur Bertrand de Crombrugge
Chef de la Mission permanente de la Belgique auprès de l'OSCE
Vienne, Décembre 2006

Dans ce numéro



TRANSITION : PRÉSIDENTENCE DE L'OSCE

Rétablir la confiance en l'OSCE et sa crédibilité
Par le Ministre belge des affaires étrangères, Karel de Gucht 4

Entretien avec le Ministre espagnol des affaires étrangères Miguel Ángel Moratinos
Préserver un sens de l'objectif commun
par Martin Nesirky 6



MAINTENIR L'ÉLAN ACQUIS AU MONTÉNÉGRO PAR SUSANNA LÖÖF

Entretien avec le Président Filip Vujanović
Sur la voie rapide des réformes 9

Entretien avec l'Ambassadrice Paraschiva Badescu
Un partenariat avec le plus récent pays du monde 11

Des universitaires roms découvrent le vaste monde 13



PARTENAIRES ASIATIQUES POUR LA COOPÉRATION

Une rencontre des volontés
par Fabrizio Scarpa 15

Rencontre avec les partenaires asiatiques 16

D'Hiroshima à Kumanovo : La patience est de rigueur
pour le renforcement de la confiance
par Takashi Koizumi 19

LIBERTÉ DES MÉDIAS

Hommage à Anna Politkovskaja
par Spencer Olive 21



RETOUR DE RÉFUGIÉS DANS LES BALKANS

Garder l'espoir en Croatie :
par Ivor Prickett 22

Retrouver ses racines en Croatie, en Serbie et
au Monténégro 24



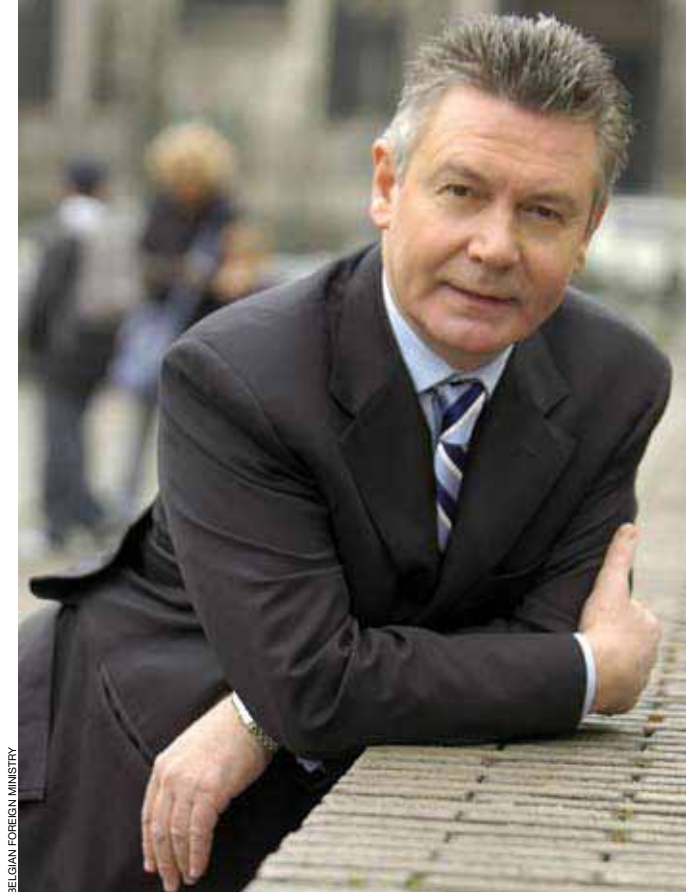
MODERNISATION DU LIEU DE TRAVAIL

Le Bureau du contrôle interne parvient à maturité 26

NOMINATIONS

27

Les photos de la première et de la quatrième de couverture sont d'Ivor Prickett pour la Mission de l'OSCE en Croatie. Première de couverture : à proximité de Vojnic, en Croatie centrale. Le rapatrié Nebojsa Eremic remercie sa femme, Slavica, pour le dîner. Quatrième de couverture : Knin, Croatie. Nada joue avec sa petite-fille, Gorana, dont la mère, Volga, est une rapatriée. Avec l'aide de l'OSCE, Volga a pu bénéficier de fonds publics et remettre son appartement en état.



BELGIAN FOREIGN MINISTRY

Karel De Gucht, Ministre belge des affaires étrangères

L'année écoulée

Rétablir la confiance en l'OSCE et sa crédibilité

Le Ministre belge des affaires étrangères, Karel De Gucht, Président en exercice de l'OSCE en 2006, a déclaré que l'année avait été une année de « navigation relativement calme et prudente le long de côtes bien cartographiées et autour de récifs bien connus ». Au cours d'une récente allocution devant les États participants, il a ajouté que les « récifs peuvent être traîtres et la mer peut devenir agitée presque sans prévenir » et appelé les dirigeants politiques à assumer leurs responsabilités en aidant à résoudre les « conflits gelés », qui menacent d'éclater à tout moment. Commentant l'ambitieux agenda à Bruxelles, il a déclaré que la priorité de la Présidence belge était de rétablir la confiance en l'OSCE en tant qu'instrument efficace pour la paix et la stabilité en Europe. Des extraits des observations du Ministre De Gucht sont repris ci-après.

PAR LE PRÉSIDENT EN EXERCICE DE L'OSCE, KAREL DE GUCHT

Notre présidence touche désormais à sa fin et, alors que nous nous approchons de la réunion du Conseil ministériel, je ne tenterai pas de tirer ici un bilan préliminaire de nos activités. Je ne ferai qu'aborder nos principaux objectifs pour Bruxelles et l'ambitieux agenda que nous nous sommes collectivement fixés.

Les années qui ont précédé la réunion du Conseil

ministériel à Ljubljana en décembre 2005 ont été difficiles et entourées de doutes croissants quant à la viabilité et même la raison d'être de l'OSCE. Ljubljana a contribué à éclaircir l'atmosphère. Mais les questions fondamentales sous-jacentes menaçant de créer de nouvelles lignes de division en Europe subsistent toujours. Il conviendrait de les résoudre.

C'est la raison pour laquelle, en 2006, notre principale tâche a consisté à rétablir la confiance en l'OSCE en tant qu'instrument efficace pour la paix et la stabilité dans l'Europe tout entière par la coopération et la diplomatie préventive et par des initiatives visant à promouvoir le développement économique, le respect des droits de l'homme et les institutions démocratiques.

Certes, il existe d'autres institutions actives dans ces divers domaines, qui prétendent toutes coopérer entre elles et qui le font effectivement dans une large mesure. Mais l'OSCE est unique, non pas tellement par son approche transdimensionnelle que par sa composition, qui s'étend au-delà des confins traditionnels de l'Europe en termes aussi bien géographiques que culturels.

L'OSCE a été créée à l'origine en tant que Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) pour y atténuer les conséquences de la confrontation idéologique. Puis, en 1990, la Charte de Paris pour une nouvelle Europe a marqué la renaissance du continent sur la base de valeurs et de principes démocratiques communs.

Aujourd'hui, l'Organisation a pour mission à la fois de donner une expression concrète à ces valeurs et principes — la « bonne gouvernance » — et de gérer la diversité au sein d'un vaste groupe de pays. Ces derniers ne sont pas, comme les membres initiaux de l'Union européenne, liés par un passé et un patrimoine culturel communs, mais par les tribulations d'une histoire souvent tragique.

Ce qui nous a réunis à la suite de la Charte de Paris et de la dissolution de l'URSS n'est pas tant le passé qu'un ensemble de normes, de principes et d'engagements que nous avons adoptés d'un commun accord pour nous mener ensemble vers le XXI^e siècle. Ces principes sont la pierre angulaire sur laquelle nous avons forgé un sens commun — et même un nouveau sens — de l'objectif commun. Aucune organisation ne peut vivre, voire prospérer, sans un tel contrat.

C'est dans cet esprit et compte tenu du rapport publié en 2005 par le Groupe de personnes éminentes que la Présidence belge entend s'acquitter, avec l'aide de tous les États participants, du mandat qui nous a été confié à Ljubljana sur le « renforcement de l'efficacité de l'OSCE ».

Notre objectif n'est pas seulement d'adopter un certain nombre de mesures pratiques qui, bien qu'utiles, n'auraient qu'une incidence limitée sur le fonctionnement politique — et j'insiste ici sur le terme « politique » — de l'Organisation. Il n'entre pas non plus dans nos intentions de réformer les institutions et les mécanismes éprouvés de l'OSCE pour le plaisir de la réforme ou en tant que succédané de l'action. Nous ne voyons pas non plus l'intérêt d'un simple remaniement bureaucratique, même s'il y a incontestablement matière à amélioration.

Aspect plus important, le but de l'exercice est de tourner la page des doutes et des récriminations réciproques du passé afin de rétablir la confiance, la crédibilité politique et un sens de l'objectif commun au sein de l'Organisation.

Le travail sur les décisions soumises à l'examen des Ministres des affaires étrangères qui se réuniront à Bruxelles a débuté. Ces décisions seront, je l'espère, guidées par un sens de la vision et de la responsabilité vis-à-vis de l'acquis de l'OSCE et des principes et engagements que nous nous sommes librement fixés en tant qu'États participants et en tant que pays individuels.

Passant à présent à un thème lié à l'avenir de l'OSCE, à savoir l'observation des élections et le rapport du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme à ce sujet, comme demandé à Ljubljana, je n'ai nul besoin de souligner une fois de plus l'importance déterminante de cette question pour chacun de nous et pour une organisation qui a bâti sa réputation sur l'établissement et le renforcement d'institutions démocratiques. L'observation internationale de processus électoraux est essentielle pour la crédibilité et la légitimité d'un processus qui est à la base de toute forme de régime démocratique.

Bruxelles pourrait être l'endroit approprié pour conclure l'exercice de Ljubljana sur le renforcement de l'efficacité de l'OSCE par une vive réaffirmation des principes et des engagements qui nous unissent de longue date individuellement et collectivement en tant qu'États participants attachés à des élections libres, équitables et transparentes.

CRISES NON RÉSOLUES

À la suite des bouleversements cataclysmiques que l'Europe a connus ces 15 dernières années, on ne peut que se réjouir de pouvoir affirmer que la région de l'OSCE semble être généralement en paix. Toutefois, la marée descendante de la violence a laissé, ici et là, un certain nombre de petits îlots de crises non résolues où la violence latente menace de déclencher de nouvelles éruptions à tout moment. La question des « conflits gelés » nous rappelle que la paix n'est pas quelque chose d'acquis une fois pour toutes et qu'il convient d'y travailler jour après jour.

Cette Présidence s'est attachée — comme celles qui l'ont précédée — à promouvoir le progrès par l'intermédiaire de ses bons offices chaque fois que l'occasion lui en était donnée, en s'appuyant sur les instruments diplomatiques et les atouts de terrain que l'OSCE a développés au fil des années. La Présidence s'y est employée, nous le constatons à regret, en grande partie, sans obtenir de résultats notables.

À certains égards, les espoirs placés dans une percée décisive, par exemple, au Haut-Karabakh ont été déçus. Les tensions dans le Caucase du Sud restent vives et même alarmantes. Les négociations sur le conflit transnistrien sont dans l'impasse.

Des perspectives encourageantes existent néanmoins partout. Aujourd'hui, tous les éléments d'un règlement sont sur la table. Ce dont nous avons besoin à ce stade c'est de l'expression d'une volonté politique. Dès lors, j'appelle les personnes occupant des postes à responsabilités politiques dans les pays concernés à faire preuve de

clairvoyance et à s'acquitter de leurs responsabilités.

A l'évidence, la Présidence ne se fait pas d'illusions quant à sa capacité à tout régler à Bruxelles. Elle souhaite toutefois que les autorités politiques des parties s'engagent à faire le maximum pour relancer le processus des négociations et parvenir à une solution. Je pense en particulier au conflit transnistrien. La Présidence a émis des idées précises. Elle a invité les parties concernées à nouer le dialogue. C'est à ces dernières de saisir cette occasion.

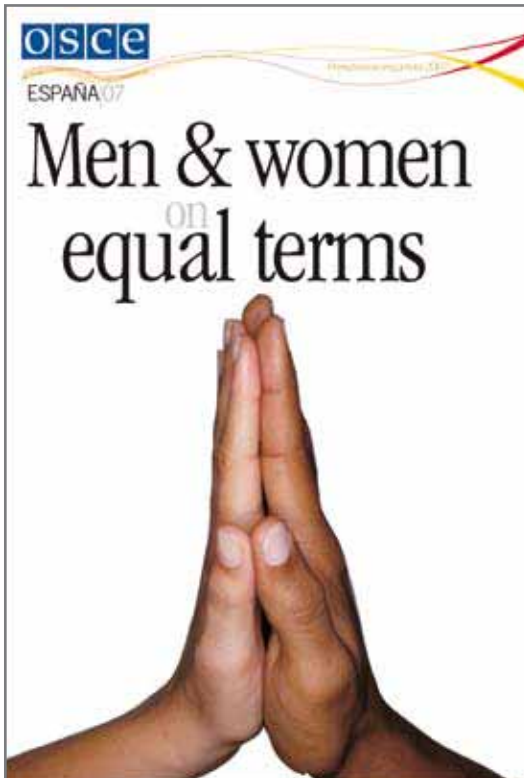
Est-il concevable, pour ne pas dire tolérable, que, 15 ans plus tard, les conflits gelés en sont toujours au même point, c'est-à-dire gelés ? Est-il justifiable que cette stagnation mène à la paralysie de la dimension sécuritaire tout entière de l'OSCE ? Cette situation porte atteinte à la crédibilité générale de notre Organisation. Mais surtout, elle est néfaste pour les pays concernés et leurs habitants, qui continuent d'en payer le prix. Bruxelles ne doit pas être le lieu de confrontations stériles.

Comme chacun le sait, la paix, la sécurité et la coopération sont les priorités centrales de l'OSCE. Mais l'OSCE représente également une vision à long terme. Il ne s'agit pas tant de bâtir un avenir commun au sens strict du terme que de forger un concept commun d'une Europe élargie dans laquelle la dimension humaine est au cœur de l'organisation politique de la société.

La quatorzième Réunion du Conseil ministériel offrira l'occasion de donner une expression politique à un certain nombre de questions sur lesquelles la présidence a souhaité axer son attention tout au long de l'année, à savoir la tolérance et la compréhension mutuelles, la protection des défenseurs des droits de l'homme, les mesures pour lutter contre la traite des êtres humains et, bien sûr, l'état de droit.

Pour terminer, je souhaite remercier les gouvernements et les délégations à Vienne ainsi que le Secrétaire général et les membres des institutions et missions de l'OSCE pour l'assistance et le soutien qu'ils ont apportés à la Présidence.

Le fait est que, sans l'OSCE, l'Europe ne serait pas aujourd'hui ce qu'elle est devenue : un continent réunifié et un continent en paix avec lui-même. Puissent les réalisations d'hier nous inspirer dans nos efforts visant à faire en sorte que demain soit digne des aspirations de nos citoyens.



C'est au tour de l'Espagne

Préserver un sens de l'objectif commun

Un pragmatisme ciblé plutôt qu'une vaste révolution : voilà ce qui devrait caractériser la Présidence espagnole de l'OSCE le 1er janvier 2007. L'accent sera mis sur la lutte contre le terrorisme, la dégradation des sols et les ressources en eau, ainsi que sur la promotion de la diversité et de la participation à des sociétés pluralistes — thèmes qui font tous appel à l'expérience de l'Espagne et à sa position géostratégique. Le Ministre des affaires étrangères Miguel Ángel Moratinos, le futur Président en exercice, a rencontré le porte-parole de l'OSCE Martin Nesirky dans le palais de Santa Cruz (XVIIe siècle), où est installé le Ministère espagnol des affaires étrangères à Madrid afin de discuter des priorités de l'Espagne pour l'année à venir.

Martin Nesirky : Pourquoi l'Espagne souhaitait-elle assumer la Présidence de l'OSCE ?

Le Ministre des affaires étrangères Miguel Ángel Moratinos : Lorsque le gouvernement actuel a pris ses fonctions, nous étions conscients – disons – de cette anomalie flagrante : l'Espagne, un des membres de l'OSCE les plus influents et internationalement actifs, n'avait jamais assumé la responsabilité de la Présidence de l'Organisation.

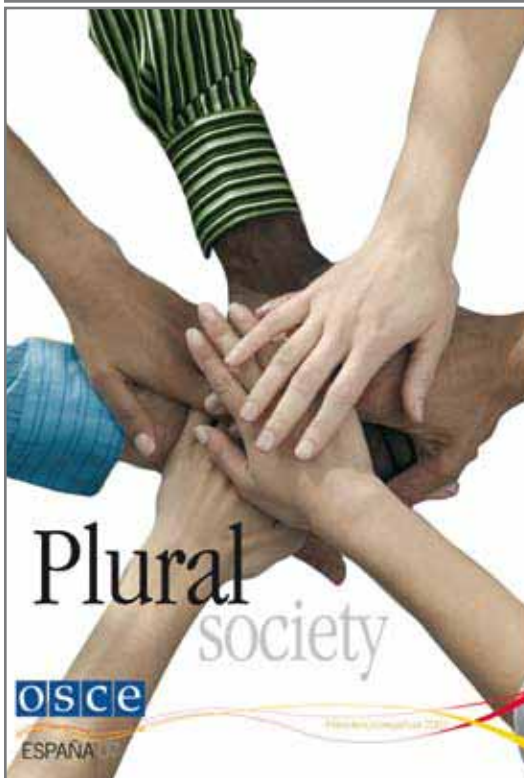
L'Espagne a toujours, il est vrai, participé activement à toutes les politiques de l'OSCE et a bien sûr toujours été incontestablement engagée vis-à-vis des buts et objectifs de l'Organisation. Je me souviens encore de l'importance de l'Acte final d'Helsinki pour mon pays, ainsi que des réunions d'examen de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), tenues à Madrid en 1983. Dans ce contexte, j'estime qu'il est paradoxal que l'Espagne n'a jamais eu la responsabilité de diriger cette Organisation.

Permettez-moi aussi de souligner que l'Espagne considère le dialogue et la coopération comme des instruments essentiels à un développement méthodique des relations internationales et de la promotion d'un multilatéralisme efficace.

Qu'apportera, selon vous, l'Espagne à la Présidence de l'OSCE ?

L'OSCE est une organisation dont les membres devraient sentir qu'ils ont les mêmes droits et sont liés par les mêmes obligations et, pour ainsi dire, les mêmes règles d'engagement. La Présidence espagnole apportera son propre dynamisme politique, comme l'ont fait les présidences précédentes, pour aider l'Organisation à s'adapter aux nouveaux défis du XXIe siècle. J'espère que le processus de réforme visant à renforcer l'efficacité de l'OSCE pourra être achevé sous la Présidence belge pour qu'en 2007, nous puissions commencer à diriger une organisation qui soit mieux préparée à atteindre ses objectifs. Si, pour une raison quelconque, certaines tâches restent en suspens après la réunion du Conseil ministériel de Bruxelles, nous nous emploierons à les mener à bien.

La Présidence espagnole peut également apporter une plus grande sensibilité à toutes les questions concernant les pays de Méditerranée méridionale. Lorsque nous parlons de sécurité et de coopération en





Le Ministre espagnol des affaires étrangères Miguel Ángel Moratinos : « Nous devrions nous efforcer de rétablir l'esprit de communication que nous avons jadis.

Europe, nous ne devrions pas ignorer la situation de nos voisins méditerranéens. Les questions méditerranéennes devraient être placées au cœur même de notre agenda. Le principe de l'OSCE concernant l'indivisibilité de la sécurité devrait être pleinement appliqué à nos partenaires pour la coopération.

Avec son point de vue, et sa « personnalité » spécifique, l'Espagne contribuera aux objectifs de paix et de sécurité, qui sont au cœur des activités de l'OSCE. Nous nous efforcerons de renforcer le rôle de l'Organisation en tant qu'enceinte de dialogue et de coopération pour éviter les conflits et les affrontements idéologiques que nous avons connus dans le passé. Nous ferons de notre mieux pour préserver ce qui fait la spécificité de l'OSCE et lui donner un sens véritable : l'observation des élections, la promotion des droits de l'homme et toute la gamme des questions qui apportent une valeur ajoutée à l'OSCE.

En poussant notre réflexion un peu plus loin – quel est le rôle de l'OSCE, selon l'Espagne ?

Le rôle de l'OSCE consiste à maintenir et à promouvoir la stabilité et la sécurité. Dans le même temps, nous devrions nous employer à défendre nos valeurs et nos principes. Nos convictions démocratiques, notre engagement vis-à-vis de la primauté du droit, et la

protection des droits de l'homme doivent être visibles dans tous nos domaines d'activité. Ils constituent ce qu'on pourrait appeler notre identité véritable, la spécificité de notre monde commun. Ils sont à la base de la nature même de l'Organisation. Ces éléments expliquent pourquoi l'OSCE a été une présence extrêmement positive dans divers pays et dans diverses crises, pourquoi elle jouit d'un prestige mondial, et pourquoi son rôle dans l'architecture internationale actuelle est reconnu. Et les possibilités du mandat spécifique de l'OSCE peuvent être encore développées.

Pensez-vous, néanmoins, que l'OSCE est toujours pertinente, étant donné qu'il y a d'autres acteurs importants ?

Bien sûr, elle est pertinente. Elle l'est extrêmement, comme nous l'avons récemment vu en Géorgie. Il existe d'autres exemples, à savoir l'Ukraine, le Kosovo et les Balkans occidentaux.

Dans le même temps, nous restons confrontés à plusieurs situations graves où cette Organisation de 56 Etats devrait poursuivre son objectif clair qui consiste à promouvoir et à garantir la paix, la sécurité et la coopération par le dialogue. Les activités de l'OSCE ont donné des résultats excellents dans de nombreux domaines et je suis sûr que bien plus encore peut être réalisé dans les années à venir. Par exemple, tant que les missions de terrain de l'OSCE sont nécessaires dans certains pays, l'Organisation aura un rôle important à jouer.

Voilà pour les atouts. Quelles sont, selon vous, les faiblesses de l'OSCE ?

J'estime que nous devons préserver un sens de l'objectif commun parmi les Etats participants pour pouvoir tous être fiers de faire partie de l'OSCE. Il nous faut développer un sens plus élevé de l'auto-estime à l'égard des réalisations de la CSCE visant à contribuer à mettre fin à la guerre froide et à l'égard de nos réalisations actuelles. Nous devrions essayer de restaurer l'esprit communautaire que nous avons jadis — l'esprit du partage des mêmes objectifs, l'esprit de participation et d'engagement, ainsi que celui du respect des sensibilités et problèmes de chacun.

Lors des récentes réunions du Conseil ministériel de l'OSCE, nous n'avons pas été en mesure de nous mettre d'accord sur certains textes, et l'absence de déclaration finale a suscité un sentiment d'échec. Cela est étrange. Nous faisons tous partie de cette Organisation. Il nous faut travailler ensemble et examiner tout moyen d'améliorer la compréhension mutuelle. Mettons donc un accent sur les aspects positifs et non sur la création de divisions.

Quelles sont les priorités de l'Espagne pour l'année à venir et pourquoi ?

Tout d'abord, il y a l'agenda traditionnel de l'OSCE qui sera poursuivi comme à l'accoutumée. La Présidence espagnole sera ouverte et ne mettra pas l'accent uniquement sur la mise en œuvre de l'agenda des réformes.

Cela dit, la paix et la sécurité ainsi que la lutte contre le terrorisme figureront en très bonne place parmi les priorités de l'Espagne.

Dans le domaine économique, nous mettrons l'accent sur les préoccupations concernant l'environnement, la dégradation des sols et des terres, ainsi que la gestion des eaux. Chacun devrait comprendre que ces questions constituent une menace sérieuse à notre sécurité commune.

Nous souhaiterions aussi insister sur « l'Alliance des civilisations », une initiative soutenue par les Nations Unies. Nous pensons qu'elle peut constituer une bonne plate-forme pour encourager le respect mutuel dans l'espace de l'OSCE, qui regroupe une diversité de sociétés, de religions, de cultures et d'histoires.

Concernant la dimension humaine, nous aimerions garder les trois représentants personnels sur la tolérance et la non-discrimination. Nous sommes favorables à une conférence de suivi sur l'antisémitisme et la lutte contre toute autre forme d'intolérance, et nous sommes

également prêts à tenir une conférence sur « l'islamophobie », qui, selon moi, est importante et devrait figurer à l'ordre du jour international.

Une année suffit-elle pour mettre en pratique ces priorités ?

Une année est un laps de temps raisonnable pour développer un programme cohérent d'activités et examiner certaines questions difficiles. Par exemple, il est possible d'engager un dialogue avec les parties concernées par un conflit particulier et les représentants des communautés locales, facilitant ainsi la tâche de l'OSCE. Le rôle du Secrétariat est vital à cet égard, dans la mesure où il assure la continuité et la cohérence entre les présidences successives.

Quel est, selon vous, le plus grand défi que l'Espagne aura à relever dans le cadre de sa Présidence en 2007 ?

Je pense qu'adapter l'OSCE aux défis du XXI^e siècle est une lourde responsabilité. Cela signifie que nous devrions tous travailler ensemble comme une famille puisque nous avons à faire face aux mêmes menaces et aux mêmes défis. Aussi, nous avons besoin d'un agenda positif qui encourage la coopération parmi les États participants, qu'il s'agisse de processus électoraux, de la protection des droits de l'homme ou de la protection de l'environnement. Les membres de l'OSCE devraient tous être en mesure de participer à ce processus sur un pied d'égalité. Les États participants ne sont pas classés en catégories différentes et chacun devrait être en mesure de résoudre ses difficultés de la même manière.

Comment voyez-vous le rôle des partenaires méditerranéens ?

Comme je l'ai déjà mentionné, il est étrange de parler de sécurité et de coopération en Europe et de ne pas être activement engagé dans la coopération avec nos voisins méditerranéens. Cela n'a aucun sens. Il faudrait renforcer le statut de ces pays.

Après tout, d'où viennent aujourd'hui les principales menaces pour la sécurité en Europe ? Nous parlons de terrorisme, d'immigration, de démographie, de défis culturels. Aussi, je ne comprends pas pourquoi seuls quelques tats méditerranéens sont invités [à prendre part aux activités de l'OSCE].

Cela doit changer. Nous ne devrions pas oublier que les pays méditerranéens et l'OSCE ont noué des relations depuis le début : l'Acte final d'Helsinki comprenait un

chapitre sur la Méditerranée. A l'heure actuelle, toutefois, ces partenaires ont une capacité limitée à prendre la parole et à faire entendre leurs voix.

Bien sûr, je ne pense pas faire la révolution dans l'Organisation, mais il nous faut commencer un nouveau processus dans lequel nous pouvons renforcer cette coopération afin que nos partenaires méditerranéens puissent participer à autant d'initiatives de l'OSCE que possible pour le bénéfice de l'OSCE et de la sécurité régionale.

Puisque l'Espagne est l'un des deux coorganisateur de « l'Alliance des civilisations », qu'espérez-vous obtenir dans ce domaine au cours de votre Présidence ?

Nous souhaiterions promouvoir le développement de l'Alliance dès que nous assumerons la Présidence de l'OSCE. Nous devrions analyser comment l'OSCE peut contribuer à cette initiative à la lumière des résultats du Groupe de haut niveau de l'Alliance. Je crois que l'OSCE est bien placée pour apporter une contribution dans ce domaine.

Quel est votre point de vue sur le nombre d'Espagnols membres du personnel de l'OSCE, notamment sur le terrain. Pas assez nombreux, trop nombreux ?

Eh bien, trop peu nombreux, l'Espagne est la huitième économie du monde et elle a participé activement aux développements intéressant l'OSCE dès le tout début. Il est regrettable que nous n'ayons pas davantage de ressortissants espagnols travaillant à l'OSCE. Nous devons vraiment être bien plus présents dans les missions de terrain. Pour ne citer qu'un exemple, le premier chef de mission espagnol est l'Ambassadeur Jorge Fuentes, qui a été nommé à ce poste en Croatie en 2005. Imaginez-vous, après tant d'années ! Notre pays dispose d'une expérience considérable et de nombreux talents et pourtant seuls 2,1 pour cent du personnel de l'OSCE sont espagnols. On devrait s'attendre à quelques améliorations dans ce domaine.

L'Espagne encourage-t-elle les détachements en tant que mécanisme de l'OSCE pour placer certaines personnes à certains postes ?

Oui, nous encourageons les détachements, mais nous avons besoin de travailler et d'interagir plus étroitement avec les institutions de l'OSCE pour remédier à la faiblesse du niveau actuel.

Rencontre avec le Ministre espagnol des affaires étrangères Miguel Ángel Moratinos Cuyaubé

depuis avril 2004 : Ministre des affaires étrangères

depuis mars 2004 : Parlementaire espagnol

1996–2003 : Représentant spécial de l'UE pour le processus de paix au Moyen-Orient

1996 : Ambassadeur d'Espagne en Israël

1993–1996 : Directeur général de la politique étrangère pour l'Afrique et le Moyen-Orient

1991–1993 : Directeur général de l'Institut pour la coopération avec le monde arabe

1987–1991 : Directeur général adjoint pour l'Afrique du Nord

1984–1987 : Conseiller politique, Ambassade d'Espagne au Maroc

1979–1984 : Premier Secrétaire, puis Chargé d'affaires, ambassade d'Espagne en Yougoslavie

1974–1979 : Directeur ; Chef du Bureau de coordination pour l'Europe orientale, Ministère des affaires étrangères

Le Ministre espagnol des affaires étrangères Miguel Ángel Moratinos est titulaire d'un diplôme universitaire en droit et en sciences politiques.

Sur la voie rapide des réformes

Le Monténégro prend son élan



Du point de vue d'un pays ayant de fortes racines européennes et déployant à présent tous les efforts nécessaires pour faire fonctionner ses institutions démocratiques, l'OSCE représente l'ensemble des normes et des engagements internationaux que le Monténégro, le plus récent État du monde, s'efforce de respecter, explique le Président Filip Vujanovic.

PAR SUSANNA LÖÖF

Podgorica, Bureau présidentiel : les chances du Monténégro de progresser rapidement vers l'adhésion à l'Union européenne sont « grandes » et « réalistes », indiquait le Président Filip Vujanovic au *Magazine de l'OSCE* au début du mois d'octobre. A la fin de cette année, le Monténégro devrait signer l'accord de stabilisation et d'association de l'Union européenne, première étape juridique de son adhésion.

Le pays dispose d'un paysage naturel de renommée mondiale qui attire touristes et investisseurs, d'un cadre de développement économique solide et, avec à peine 630 000 habitants, d'un profil démographique favorable.

« Dans des pays au territoire et à la population relativement restreints, il est plus rapide et plus facile d'entreprendre des réformes », explique le chef de l'Etat de 52 ans, qui a été élu en mai 2003 pour un mandat de cinq ans après avoir été Président par intérim pendant 6 mois. Auparavant, il avait également occupé le poste de Premier Ministre

pendant quatre ans.

Contrairement au long chemin menant à l'Union européenne, l'entrée à l'OSCE n'a pris que 19 jours. Après le référendum sur le statut juridique du Monténégro en tant qu'État, le 21 mai, et la déclaration d'indépendance, le 3 juin, le Gouvernement a fait connaître son souhait de rejoindre l'OSCE avant toute autre organisation. Moins de trois semaines plus tard, le 22 juin, l'Ambassadeur monténégrin, Vesko Garcevic, prenait place au Conseil permanent.

Le 1er septembre, un événement connexe très important avait lieu en Finlande. Le Premier Ministre du Monténégro de l'époque, Milo Djukanovic, signait l'Acte final d'Helsinki au *Finlandia Hall*, là où le maréchal Tito, le dirigeant yougoslave, avait signé ce document capital 31 ans auparavant.

Le Président Vujanovic a indiqué que l'adhésion rapide du Monténégro à l'OSCE était « la meilleure preuve de la bonne coopération entre nous », et a ajouté : « ce genre d'attitude est extrêmement apprécié. »

Il a expliqué qu'il considérait l'Organisation comme un partenaire dévoué du

République du Monténégro

Population estimée : 630 000 habitants, par ethnies

(Recensement de 2003)

Monténégrins : 43,2 pour cent

Serbes : 32 pour cent

Bosniaques : 7,8 pour cent

Albanaï : 5 pour cent

Musulmans : 3,9 pour cent

Non déclarés et indéterminés : 4,3 pour cent

Autres : 3,8 pour cent

Source : Bureau des statistiques du Monténégro (MONSTAT)

Monténégro sur l'exigeant chemin des réformes.

« L'OSCE peut nous aider dans nos efforts pour adopter les normes définies par l'Union européenne », a-t-il indiqué. « Jusqu'à présent, nous avons reçu de la part de l'Organisation une assistance extraordinaire dans tous les domaines des réformes, que ce soit pour l'administration publique, le pouvoir judiciaire et la police ou les médias. Ce soutien devrait même s'intensifier à mesure que nous menons les processus vers leur fin. »

Dans un passé récent, le paysage politique du Monténégro a été dominé par un débat portant sur la question de savoir si cette république de l'Adriatique devait devenir un État indépendant ou demeurer au sein d'une union avec la Serbie. Ce débat a atteint son point culminant avec un référendum, que le Bureau pour les institutions démocratiques et les droits de l'homme de l'OSCE a observé.

« Nous sommes très fiers de la façon dont nous avons mené le référendum et de son résultat », a expliqué le Président Vujanovic. « La façon dont s'est déroulé le processus au cours duquel le peuple du Monténégro a résolu une question sensible, cruciale, stratégique et historique est la preuve de sa maturité démocratique. »

Le Président a également fait remarquer que les messages portés par l'exercice du référendum, d'un côté, et par des décennies de conflit au sein de la région, de l'autre, n'auraient pas pu être plus radicalement différents.

« Cela me procure une joie particulière de voir que le pays a réussi à prouver qu'il pouvait offrir un bon espace à la démocratie, l'État et ses citoyens étant tous deux acquis à la poursuite de la démocratisation. »

La question de l'indépendance étant résolue, le pays a été en mesure de diriger son attention vers les autres défis : le taux de chômage avoisine les 30 pour cent et le PIB par habitant, estimé à 2 648 euros en 2005, est inférieur à celui des autres anciennes républiques yougoslaves.

« Notre priorité est d'améliorer le climat social et économique », a expliqué le Président Vujanovic. « Notre responsabilité est de maintenir la stabilité macroéconomique, de continuer à encourager les flux d'investissement au Monténégro et de créer des conditions favorables pour le développement de l'entrepreneuriat. »

Susanna Lööf, attachée de presse à la Section de la presse et de l'information du Secrétariat, a rédigé cet article consacré au Monténégro.



La célèbre côte monténégrine est longue de 293 km. Le pays est bordé par la Bosnie-Herzégovine, la Serbie, l'Albanie, la Croatie et l'Italie sur les rives de la mer Adriatique. Carte reproduite avec l'autorisation du Centre du tourisme du Monténégro



MINISTÈRE FINLANDAIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES/HARRI KILPI

Helsinki, le 1er septembre 2006. Le Premier Ministre finlandais Matti Vanhanen observe le Premier Ministre monténégrin de l'époque, Milo Djukanovic, qui signe l'Acte final d'Helsinki au Finlandia Hall, là même où le maréchal Tito avait signé le document en tant que Président de la République fédérale socialiste de Yougoslavie, 31 ans auparavant.

« Une énorme responsabilité »

Un partenariat avec le plus récent pays du monde

De la période de transition qui suit l'indépendance émergent de nouveaux droits, mais également de plus grandes responsabilités. Cela est vrai non seulement pour le plus récent pays du monde mais aussi pour la plus récente des missions de l'OSCE, expliquait l'Ambassadrice Paraschiva Badescu dans un entretien accordé à Susanna Lööf peu après avoir été nommée premier Chef de la Mission de l'OSCE au Monténégro.

PODGORICA – Alors que le Monténégro était transformé d'une république au sein d'une union en un État indépendant, la présence de l'OSCE connaissait ses propres transformations. Le Bureau de Podgorica, qui fonctionnait depuis janvier 2002 selon le principe de « l'autonomie substantielle » sous l'égide de l'ancienne Mission en Serbie-Monténégro, est devenu indépendant de son siège à Belgrade le 29 juin, à peine un mois après que sa République hôte soit devenue le plus récent pays du monde.

Un statut tout à fait nouveau qui a donné un nouvel élan à la présence de terrain de l'OSCE basée à Podgorica et qui rime avec visibilité accrue, à Vienne et ailleurs. Cependant, sur le terrain, les choses restent en grande partie ce qu'elles étaient ces cinq dernières années, en particulier en ce qui concerne les activités programmées, a expliqué l'Ambassadrice Paraschiva Badescu.

« Nous poursuivons nos activités dans tous les domaines : démocratisation, réforme de la législation et renforcement des institutions, réforme des médias et de la police, protection environnementale et développement économique », a-t-elle déclaré.

Un mémorandum d'accord a été signé le 24 octobre à Vienne par le Ministre monténégrin des affaires étrangères, Miodrag Vlahovic, et le Secrétaire général de l'OSCE, Marc Perrin de Brichambaut, fixant les conditions régissant la nouvelle relation.

« Ce qui diffère dans notre nouveau mandat, c'est qu'il est encore plus étendu qu'auparavant ; il exige que nous travaillions sur des questions telles que la sécurité militaire et la réforme de la défense », a expliqué l'Ambassadrice Badescu, une diplomate



L'Ambassadrice Paraschiva Badescu

roumaine dont l'implication directe dans des questions politico-militaires au sein de la CSCE/OSCE remonte au début des années 90.

Heureusement, la Mission est épargnée par les problèmes post-conflit que doivent affronter plusieurs autres opérations de l'OSCE dans la région. Elle bénéficie également d'un pays hôte enthousiaste.



OSCE/RANKA SAREVIC

Dans le cadre d'un projet de l'OSCE en appui à l'éducation et aux centres d'information des citoyens, des centaines d'habitants de la municipalité d'Ulcinj ont participé à une enquête visant à les rapprocher des activités des administrateurs locaux.

« Nous avons un avantage majeur du fait que l'OSCE est une présence bienvenue ici. Notre Mission a été établie à la demande du pays et elle est très en vue par rapport à d'autres organisations », a expliqué l'Ambassadrice Badescu.

« Notre tâche à présent est donc de répondre aux fortes attentes, de renforcer la capacité de la Mission à aider, et d'accroître la perception généralement positive de nos travaux auprès de nos partenaires. C'est là une énorme responsabilité. »

La Mission compte 15 personnes recrutées sur le plan international et 30 nationaux. Le Centre de formation de la police de Danilovgrad, proche de la capitale, a également été placé sous l'aile de la Mission.

Les responsables monténégrins écoutent attentivement ce que la Mission de l'OSCE a à dire, et ils en tiennent souvent compte. « Savoir que notre voix est écoutée nous donne un sens encore plus grand des responsabilités », a indiqué l'Ambassadrice. « Mon équipe et moi faisons particulièrement attention à ne pas imposer de solutions non voulues. La coopération est la clé. »

Cela ne signifie pas pour autant que la Mission n'exprime pas de critique constructive lorsque la situation l'exige, a-t-elle expliqué. « Nos hôtes apprécient vraiment cette franchise. Ils se réjouissent d'être avisés en temps utile de sorte qu'ils peuvent entreprendre des améliorations et éviter de faire des erreurs. »

La question du statut d'État indépendant ayant absorbé une grande partie de l'attention du pays et de ses ressources, les principales priorités de la coalition au pouvoir sont désormais la consolidation du statut d'État, l'intégration dans les institutions euro-atlantiques et l'amélioration de la performance économique du pays grâce à des réformes radicales.

En outre, une multitude d'autres questions interdépendantes font également partie des priorités.

« Les jeunes démocraties qui émergent après des décennies de centralisation sont confrontées à la corruption, au crime organisé et à la traite des êtres humains, ainsi qu'à des problèmes connexes relatifs à l'état de droit qui vont de pair avec une ouverture accrue », a expliqué l'Ambassadrice Badescu. « Le Monténégro ne fait pas exception. La corruption existe bel et bien et le crime organisé est également présent. La question est de savoir s'il existe une volonté politique d'éradiquer ces phénomènes. »

Et pense-t-elle qu'une volonté politique existe au Monténégro ?

« Les autorités sont conscientes de ces questions et il n'y a pas d'absence de volonté », explique l'Ambassadrice. « On peut bien sûr se demander si cette volonté est suffisante. Tous les mécanismes nécessaires ont été créés, le défi est de les faire fonctionner correctement. »

La Mission poursuivra son engagement dans ce domaine comme le reflète son ambitieux programme relatif à l'application de la loi et à la bonne gouvernance.

Lors d'une récente réunion au sommet des dirigeants d'Europe du Sud-Est en Serbie, consacrée à la lutte contre le crime organisé et le terrorisme, le Président monténégrin Filip Vujanovic a promis « une détermination renforcée à satisfaire aux normes dans ce domaine, comme condition préalable au développement démocratique plus avancé du Monténégro et à son intégration européenne et euro-atlantique. » Il a donné des détails sur l'assistance et les recommandations de l'OSCE pour satisfaire à ces normes.

Le pays hôte de la Mission de l'OSCE s'attaquant à des réformes institutionnelles, politiques et économiques globales touchant pratiquement chaque aspect de la sécurité, l'Ambassadrice Badescu et son équipe sont très soucieuses de fournir leur assistance de toutes les façons possibles.

« Je suis très fière des réalisations de l'OSCE ici ces cinq dernières années, mais je suis également consciente qu'il reste beaucoup à faire et que les principaux défis sont toujours devant nous, » a-t-elle conclu.



Un timbre roumain, lancé en 1975 avec l'aide de l'Ambassadrice Badescu, commémore la signature de l'Acte final d'Helsinki. Trois décennies plus tard, le Monténégro indépendant signait dans cette même ville le document historique.

Objectifs ambitieux au Monténégro

Des universitaires roms découvrent le vaste monde

Adolescent, Senad Sejdovic, 31 ans, considérait que ses perspectives d'avenir étaient limitées. En tant que Rom, il pensait ne pouvoir obtenir qu'un emploi ingrat. Mais c'était avant qu'il ne participe à un projet de l'OSCE, sur deux ans, visant à renforcer la position de la communauté Rom au Monténégro. Aujourd'hui, il est journaliste indépendant et a sa propre émission à la radio publique. Dans un entretien avec Susanna Lööf pour le *Magazine de l'OSCE*, M. Sejdovic débordait d'une confiance retrouvée.



« Mon fils pourra exercer le métier qu'il voudra : docteur, avocat, ou tout autre métier », a expliqué M. Sejdovic, faisant allusion à Kristijan, né juste deux semaines auparavant. « Toutes les professions lui seront accessibles. »

Un projet de l'OSCE intitulé « *Developing Roma Leadership Potential in Montenegro* », financé par le Gouvernement des Pays-Bas, l'a aidé, ainsi que 50 autres personnes, à élargir leurs horizons. En s'aventurant dans de nouveaux domaines, ils servent de catalyseurs du changement dans la communauté Rom désavantagée du pays.

Pour les préparer à devenir les premiers journalistes roms du Monténégro, le projet a envoyé M. Sejdovic et six autres jeunes gens suivre six mois de formation rigoureuse. Ils ont passé la moitié de ce temps dans des rédactions de journaux et des studios de radiodiffusion.

En outre, dans le cadre du projet, cinq jeunes roms ont entamé des études universitaires et vingt d'entre eux ont suivi les cours d'établissements d'enseignement secondaire.

Une vingtaine d'autres ont été formés à tous les aspects de la gestion d'organisations non gouvernementales. Plusieurs des participants ont également pris part à des ateliers pour apprendre comment surmonter les barrières psychologiques et sociologiques.

Selon M. Sejdovic, lors du lancement du projet en 2004, le groupe doutait qu'il aboutisse à quoi que ce soit. Mais, au fur et à mesure, les perceptions ont commencé à changer.

« Nous plaçons désormais la barre plus haut », a-t-il expliqué. « Nous savons que davantage de portes nous sont ouvertes et que tout est possible, à condition de faire de notre mieux pour y parvenir. »

M. Sejdovic est certain que son émission de 30 minutes à l'intention des communautés minoritaires sur Radio Monténégro, qui passe sur les ondes deux fois par mois, a un impact. « Dans mon emploi précédent, je ne travaillais que pour moi-même. Par le biais de la radio, je peux influencer les membres de ma communauté », a-t-il déclaré. « Je peux les convaincre que l'éducation est utile. »

Il parsème son émission de conseils sur les droits et responsabilités des Roms en tant

Profil de la communauté rom au Monténégro

Estimation officielle : 2601 personnes
Estimation informelle : 20 000 personnes
Taux de chômage : 43 pour cent
Taux d'analphabétisme : 76 pour cent

Senad Sejdovic, journaliste

que citoyens du Monténégro afin de réduire l'isolement de sa communauté. Les Roms évitent souvent de s'adresser aux institutions publiques, même pour des questions simples telles que la demande de cartes d'identité. « En leur fournissant les informations appropriées au sujet des règles et procédures, j'espère pouvoir les rapprocher des institutions du Monténégro », a expliqué M. Sejdovic.

Bien que le projet ait changé le cours de sa vie, M. Sejdovic a mis ses concitoyens roms en garde contre le fait de s'attendre à trop vite. Sa famille et lui ne peuvent pas encore vivre uniquement de ses revenus de journaliste freelance et il a dû prendre un autre emploi dans un magasin de vêtements. « Susciter un changement même modeste prend au moins 60 ans », a-t-il déclaré.

Afin d'assurer la pérennité du projet, une fondation indépendante offrant des bourses d'études aux Roms, qui sert également de centre d'information, a été créée. Financée à l'origine entièrement par le projet, la fondation devrait voler de ses propres ailes d'ici la fin de l'année.

Cet objectif est en passe d'être atteint, a déclaré Alexandar Zekovic, le directeur de la fondation, en ajoutant : « Notre vision est celle d'un Monténégro dans lequel les Roms sont intégrés à la société. »

La fondation a aidé une cinquantaine d'étudiants roms à achever ou à entamer des études secondaires et elle soutient actuellement 25 étudiants qui sont au lycée ou suivent des cours pour se préparer aux examens d'équivalence de leurs diplômes de l'enseignement secondaire.

L'impact du projet s'étend au-delà de la communauté rom. « Le public perçoit les Roms comme des mendiants et des criminels, mais notre travail contribue à faire tomber les préjugés. Nous prouvons que les Roms peuvent être des étudiants performants, qu'ils peuvent être de bons journalistes et que le secteur des ONG roms est très capable », a déclaré M. Zekovic.

« Nous prouvons également aux Roms que tout ne dépend pas du gouvernement mais que beaucoup dépend de leur volonté de s'attaquer à certains aspects négatifs de leurs traditions. »

Il s'avère toutefois difficile d'aller à l'encontre de certaines de ces traditions, tel que le fait de se marier très

jeune : deux des étudiantes inscrites à l'université, qui étaient soutenues par le projet, ont interrompu leurs études pour se marier.

Anita Zeciri est résolue à ne pas rejoindre leurs rangs. Assistante à mi-temps auprès d'un prestigieux cabinet d'avocats de Podgorica, elle envisage un avenir dans le droit international. A sa sortie de l'université, elle sera la première Rom du Monténégro titulaire d'une licence en droit.

Elle reste toutefois elle-même. « J'estime regrettable que je ne serai que la première », a-t-elle déclaré. « Il y aurait dû y en avoir avant moi. »

Le projet de l'OSCE et la fondation ont non seulement financé ses études, mais également contribué à son épanouissement personnel. « J'étais timide et j'éprouvais des difficultés à prendre des décisions », a-t-elle déclaré. « Aujourd'hui, je sais beaucoup mieux ce que je veux. »

Bien que les élèves de l'école primaire n'étaient pas le groupe cible du projet, ils en ont bénéficié, a expliqué Ivana Vujovic, spécialiste nationale des questions d'éducation auprès de la Mission de l'OSCE, qui a aidé à gérer le projet.

« Cette année, le nombre d'enfants roms inscrits en première année a considérablement augmenté, ce qui représente un grand succès », a-t-elle déclaré.

Mme Vujovic est convaincue que cela tient au fait que les jeunes Roms qui bénéficient du projet sont considérés comme des modèles dans leurs zones d'installation. « La communauté est plutôt petite et tout le monde se connaît. »

L'Ambassadrice Paraschiva Badescu, qui dirige la Mission de l'OSCE au Monténégro, a déclaré que le projet avait permis de constituer un noyau de dirigeants roms instruits en mesure de s'attaquer aux problèmes de la pauvreté et de l'analphabétisme dans leur communauté. « C'est la raison pour laquelle il importe tant de se concentrer sur l'éducation à long terme. »

Pour plus d'informations au sujet de la Roma Scholarship Foundation au Monténégro, veuillez consulter l'adresse www.fsr.cg.yu/en.

Les Roms et les Sintis d'Europe sont arrivés d'Inde entre les IX^e et XIV^e siècles. Ils se sont dispersés à travers l'Europe et ont créé diverses communautés, dont certaines parlant leur propre dialecte. Plusieurs millions de Roms vivent à l'heure actuelle en Europe, ce qui fait d'eux la plus importante minorité du continent. Souvent regroupés péjorativement sous l'appellation de « gitans », avec d'autres groupes qui n'ont ethniquement rien à voir avec ces derniers, les Roms ont été persécutés tout au long de leur histoire et ont été victimes de l'Holocauste. Discrimination et exclusion caractérisent encore aujourd'hui la vie de la plupart des Roms, ce qui se traduit par des violences racistes et des niveaux élevés de chômage, de pauvreté, d'analphabétisme et de mortalité infantile.

— tiré du *Plan d'action du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme visant à améliorer la situation des Roms et des Sintis dans l'espace de l'OSCE*, adopté en décembre 2003 lors de la réunion du Conseil ministériel à Maastricht (Pays-Bas)



Action Plan on Improving the Situation of Roma and Sinti within the OSCE Area

The Roma and Sinti people have a long and rich history in Europe. They arrived in Europe between the 9th and 14th centuries. They spread across the continent and created diverse communities, some of which speak their own dialects. Several million Roma and Sinti live in Europe today, making them the largest ethnic minority in the continent. Unfortunately, they have often been persecuted throughout their history and some of the most serious human rights violations have occurred against them. Discrimination and exclusion characterize their lives and this is reflected in high levels of unemployment, poverty, illiteracy and infant mortality.

OSCE
ODHR



Ces liens ont mené à des activités axées sur la sécurité humaine, la lutte contre la traite, la coopération régionale et la sécurité globale en Asie centrale ainsi que sur l'applicabilité des mesures de confiance et de sécurité (MDCS) de l'OSCE en Asie du Nord-Est, poudrière potentielle bordant l'espace de l'OSCE.

Le Japon est devenu le premier partenaire asiatique pour la coopération de l'OSCE en 1992 et a contribué

aux travaux de l'Organisation en détachant du personnel pour les missions de l'OSCE et en finançant un certain nombre de projets de terrain.

Deux ans plus tard, en 1994, la Corée du Sud devenait partenaire et détache depuis des experts auprès de l'OSCE. L'Organisation a gardé un œil sur l'évolution de la situation en Corée du Nord, comme le reflète la déclaration du Président en exercice au début du mois d'octobre condamnant l'essai nucléaire annoncé par ce pays en tant que sérieuse menace à la stabilité régionale et mondiale. « La coopération et le dialogue mènent à la sécurité globale, pas la dissuasion nucléaire ni les armées aux effectifs accrus », a dit le Ministre belge des affaires étrangères, Karel De Gucht.

L'arrivée de la Thaïlande en tant qu'État partenaire en 2000 a permis d'intensifier le dialogue avec les partenaires asiatiques dans la dimension humaine, en particulier en ce qui concerne la traite des êtres humains, et de favoriser des relations plus étroites avec le Forum régional de l'ANASE.

Au mois d'octobre, un membre de la famille royale thaïlandaise, Son Altesse Royale la Princesse Bajrakitiyabha, qui occupe les fonctions de procureur, était à la tête d'une délégation thaïlandaise venue à Vienne pour un atelier intitulé « Prévention du terrorisme : lutte contre l'incitation et les activités terroristes connexes », organisé conjointement par l'OSCE et le Conseil de l'Europe.

Peu après que l'Afghanistan a été accueilli comme partenaire en 2003, l'OSCE a envoyé une équipe d'appui pour les élections afin d'aider le pays dans le cadre de ses élections présidentielles en octobre 2004 et des élections législatives et au Conseil provincial de septembre 2005.

Le plus récent partenaire asiatique, la

L'OSCE et ses partenaires asiatiques

Une rencontre des volontés

PAR FABRIZIO SCARPA

Au début des années 1990, alors que l'Organisation évoluait vers une structure plus formelle et se préoccupait de plus en plus des nouvelles menaces pour la sécurité qui émergeaient après la fin de la guerre froide, la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), et par la suite l'OSCE, ont commencé à établir un dialogue avec l'Asie.

Cet échange était inspiré par le principe du processus d'Helsinki selon lequel la sécurité de l'Europe dépendait de celle des régions adjacentes et était liée au contexte plus large de la sécurité mondiale.

Deux principes sous-tendent la relation des États participants avec leurs cinq partenaires asiatiques : le désir de l'OSCE de partager son expérience et le souhait des partenaires d'en profiter, et les avantages mutuels à retirer de la contribution des partenaires asiatiques aux objectifs de l'OSCE. Plus important, tous les cinq soutiennent pleinement les valeurs et les engagements de l'OSCE et ont pris des mesures significatives pour leur mise en œuvre volontaire.

Ce dialogue asiatique est devenu une partie intégrante des travaux de l'OSCE et un complément à la relation de longue date entre l'OSCE et la Méditerranée. [Le partenariat de l'OSCE avec l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie sera abordé dans le *Magazine de l'OSCE* en 2007.]

De gauche à droite :
les ambassadeurs
Kim Sung-hwan de la
République de Corée, Zia
Uddin Nezam d'Afghanistan,
Itaru Umezu du Japon,
Luvsandagva Enkhtaivan
de Mongolie et Adisak
Panupong de Thaïlande
Photo : OSCE/Mikhail
Evstafiev

Mongolie, a rejoint l'Organisation en 2004 et a, depuis, envoyé deux femmes agents de police à un atelier sur la police de proximité au Kirghizistan, qui a eu lieu en octobre dernier. En octobre également, Marc Perrin de Brichambaut était le premier Secrétaire général de l'OSCE à visiter la Mongolie.

Le dialogue de l'OSCE avec les partenaires asiatiques se poursuit principalement par le biais d'un groupe de contact asiatique informel et d'une conférence de l'OSCE organisée annuellement en Asie. Les pays sont régulièrement invités à participer aux séances du Conseil permanent et du Forum pour la coopération en matière de sécurité. Ils prennent également part aux réunions annuelles du Conseil ministériel, aux réunions ordinaires sur la mise en œuvre et d'examen, au Forum économique et aux principales réunions de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE.

Des ateliers se sont déroulés à Séoul en 2003 et à Bangkok en 2005 ; une réunion informelle sur le terrorisme, à laquelle participaient les partenaires méditerranéens, a eu lieu au cours de la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité en 2005, et une autre réunion informelle sur la sécurité humaine s'est tenue au cours de la Réunion de 2006 sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine, à Varsovie.

Les partenaires ont également fourni des observateurs électoraux au Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme.

Plus récemment, les partenaires asiatiques ont pris part au mois d'octobre à un exercice de simulation sur les mesures de confiance et de sécurité organisé en Slovénie, au cours duquel ils ont pu jouer le rôle d'une équipe d'évaluation et acquérir une expérience directe du renforcement efficace de la confiance, de l'identification des risques et du dialogue en matière de sécurité.

Résumant la relation de l'OSCE avec ses partenaires asiatiques, le Secrétaire général Marc Perrin de Brichambaut a récemment déclaré : « D'une façon ou d'une autre, les préoccupations sécuritaires de nos partenaires asiatiques et celles des États participants de l'OSCE convergent, en particulier dans les régions où nos frontières se rencontrent. »

Fabrizio Scarpa est administrateur principal chargé de la coopération extérieure et point de contact du Secrétariat pour les relations avec les partenaires de l'OSCE pour la coopération.



Ljubljana, simulation MDCS, 17 octobre 2006. Un membre de la 1^{ère} brigade des forces armées slovènes et le Colonel Eiju Uchida, Attaché de défense de la délégation japonaise, ont un échange de vues sur le matériel de télécommunication.

Japon, partenaire pour la coopération depuis 1992

La participation de longue date du Japon à l'OSCE découle de notre ferme conviction que sa mission est importante. Les valeurs fondamentales de l'OSCE — la démocratie, les droits de l'homme, et l'état de droit — sont également celles du Japon.

En sa qualité de partenaire asiatique pour la coopération, le Japon participe depuis de nombreuses années à toute une série d'activités de l'OSCE. Il a échangé ses connaissances et son expérience avec l'OSCE en envoyant ses experts et ses représentants dans des opérations de terrain et participer à des missions d'observation des élections, ainsi qu'en fournissant une assistance financière à des séminaires et autres activités.

Des participants japonais ont, par exemple, fait un exposé au Forum économique de l'OSCE et assisté à un atelier d'experts sur la sécurité des transports urbains, qui ont tout deux eu lieu à Vienne, respectivement en janvier et en mai de cette année. Actuellement, un certain nombre de Japonais font partie du personnel de la Mission de l'OSCE au Kosovo et de la Mission de contrôle à Skopje chargée d'éviter le débordement du conflit (voir page xx).

Le Japon estime que les partenaires asiatiques peuvent tirer parti de l'expérience de l'OSCE pour orienter leur propre dialogue intrarégional de sécurité et intensifier la coopération. Des contacts constructifs entre l'OSCE et le Forum régional de l'ANASE sont de la plus haute importance. Les États participants de l'OSCE pourraient également approfondir leur compréhension de l'environnement de sécurité asiatique, qui diffère sensiblement de l'environnement de sécurité européen, beaucoup d'instabilité subsistant dans la région.

Nous espérons continuer à offrir de telles occasions, en coopérant avec les pays partenaires en Asie, comme nous l'avons fait en marge de la Conférence OSCE-Japon en mars 2004.

Le Japon apprécie aussi grandement le travail de l'OSCE fondé sur le concept de la sécurité globale qui englobe non seulement les aspects politico-militaires de la sécurité, mais également ceux de la dimension humaine ainsi que de l'économie et de l'environnement.

A notre avis, la sécurité globale se superpose au concept de sécurité humaine, auquel nous accordons beaucoup d'importance. Le Japon considère que l'incorporation du concept de sécurité humaine dans les activités de l'OSCE est utile pour obtenir la coopération d'autres pays et d'autres institutions internationales. Dans le but de promouvoir ce concept dans l'espace de l'OSCE, le Japon, avec d'autres partenaires asiatiques, a organisé, dans le cadre de la Réunion annuelle sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine tenue à Varsovie en octobre dernier, une activité parallèle sur la sécurité humaine.

La coopération entre le Japon et l'OSCE a été bénéfique de part et d'autre. Nous comptons qu'elle se poursuivra à l'avenir et que chaque année nous rapprochera de nos objectifs communs.

L'Ambassadeur du Japon, Itaru Umezu

Thaïlande, partenaire de l'OSCE depuis 2000

La Thaïlande est actuellement le seul partenaire de l'OSCE pour la coopération qui est également membre de l'ANASE. En prenant part à des activités spécifiques et à diverses conférences constructives de l'OSCE, nous cherchons à acquérir des connaissances et de l'expérience concernant les processus politiques et sécuritaires en Europe. Notre objectif est de les adapter et de les appliquer pour renforcer la coopération dans le cadre de nos propres mécanismes régionaux.

La Thaïlande en apprend également davantage sur les questions de sécurité — aussi bien traditionnelles que nouvelles — en constante évolution qui préoccupent la communauté de l'OSCE. La Thaïlande estime que la participation d'autres membres de l'ANASE ainsi que d'autres pays asiatiques à l'OSCE introduira une diversité d'opinions et d'identités dans l'Organisation, élargira la portée de sa coopération et renforcera sa capacité à relever les défis complexes et transdimensionnels de la mondialisation.

La Thaïlande est fière d'être un actif partenaire asiatique pour la coopération, en

Vienne, le 20 octobre 2006. Le Secrétaire général de l'OSCE, Marc Perrin de Brichambaut, accueille son Altesse Royale, la Princesse Bajrakitiyabha de Thaïlande à l'occasion de sa participation à un atelier de l'OSCE et du Conseil de l'Europe sur la prévention du terrorisme.

particulier dans le domaine des questions liées à la sécurité humaine. Nous accordons un degré élevé de priorité, à l'échelle nationale, à l'amélioration du bien-être de la population, à la prévention du crime transnational organisé et à la lutte contre ce dernier, en particulier la traite des êtres humains et le trafic de drogues illicites. Ces formes de criminalité menacent la communauté internationale tout entière et nécessitent des efforts concertés, à la fois aux niveaux régional et mondial, pour aboutir à des solutions viables et durables.

Nous avons co-organisé les manifestations internationales ci-après au cours desquelles ont été examinées des questions liées à la sécurité humaine : la Conférence OSCE-Thaïlande sur la dimension humaine de la sécurité (2002), la Conférence thaïlandaise sur la mise en commun d'expériences dans la lutte contre la traite des êtres humains (2005), et la Conférence OSCE-Thaïlande sur les défis à la sécurité mondiale (2006).

Des propositions ont été avancées pour



renforcer la coopération entre l'OSCE et le Forum régional de l'ANASE dans le but d'apporter une valeur ajoutée et sur la base de leurs principes fondamentaux communs. Lancé en 1994, le Forum régional de l'ANASE s'est fixé pour objectif d'être une enceinte efficace de consultation pour promouvoir un dialogue ouvert sur la coopération politique et sécuritaire dans la région Asie-Pacifique.

Malheureusement, peu de progrès ont été accomplis en raison de la réticence d'autres membres du Forum régional à faire avancer l'initiative. Cependant, la Thaïlande soutient pleinement l'idée est elle est disposée à servir de passerelle entre les deux organisations.

L'Ambassadeur Adisak Panupong de Thaïlande



Ljubljana, le 4 décembre 2005. Le Ministre sud-coréen des affaires étrangères Ban Ki-moon (à gauche), à présent Secrétaire général désigné de l'Organisation des Nations Unies, a déclaré ce qui suit lors de la Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE en Slovénie : « c'est pour moi une source de satisfaction particulière de constater les progrès dans nos relations étant donné qu'en ma qualité d'Ambassadeur en Autriche, j'étais à l'origine des efforts visant à organiser la première Conférence OSCE-Corée en 2001. »

République de Corée, partenaire de l'OSCE depuis 1994

La République de Corée chérit son partenariat de 13 ans avec l'OSCE. Nation toujours divisée et souffrant des vestiges de la guerre froide, mon pays s'est efforcé de tirer des enseignements de la riche expérience acquise par la CSCE/OSCE dans le cadre du processus d'Helsinki au cours de ces trois dernières décennies.

Un mécanisme multilatéral de coopération dans le domaine de la sécurité pour l'Asie du Nord-Est, sur le modèle du mécanisme conçu pour les pays européens d'après la guerre froide doit encore être créé. Même s'il existe un arrangement régional de sécurité dans le cadre du Forum régional de l'ANASE, les pays d'Asie du Nord-Est devraient continuer à renforcer le processus d'engagement réciproque, y compris pour ce qui est des mesures de confiance et de sécurité (MDCS) en tant que première étape vers la stabilité régionale.

Dans sa poursuite de la paix et de la stabilité sur la péninsule coréenne et en Asie du Nord-Est, le Gouvernement coréen s'est activement employé à tirer des enseignements de l'expérience de l'OSCE en participant à des conférences et à des ateliers conjoints.

La Corée a accueilli une première conférence conjointe OSCE-Corée en 2001 et un atelier conjoint OSCE-Corée en 2003, au cours desquels la possibilité d'appliquer l'expérience de l'OSCE dans le domaine des MDCS à l'Asie du Nord-Est a été examinée. Afin de trouver une réponse commune aux menaces émergentes pour la sécurité dans un monde en voie de mondialisation, mon pays a tenu, en 2005, une deuxième conférence conjointe avec l'OSCE axée sur les nouvelles menaces pour la sécurité et sur un nouveau paradigme de la sécurité.

Nous suivons avec beaucoup d'intérêt les efforts en cours à l'OSCE pour résoudre les conflits gelés, évaluer les MDCS, notamment celles figurant dans le Document de Vienne 1999, observer les élections et réformer l'Organisation.

Conscient du rôle crucial de l'observation électorale de l'OSCE pour assurer des élections équitables et démocratiques conformément au Document de Copenhague 1990, mon pays a également participé à certaines des missions d'observation électorale menées avec succès par l'Organisation dans les Balkans occidentaux et en Asie Centrale. Pour cultiver des contacts plus étroits avec l'OSCE, nous avons également détaché des experts coréens auprès de son Secrétariat et d'une mission de terrain.

Lors de la Réunion du Conseil ministériel tenue à Ljubljana en 2005, le Ministre des affaires étrangères d'alors Ban Ki-moon —à présent Secrétaire général désigné de l'Organisation des Nations Unies— a présidé une réunion des partenaires asiatiques visant à renforcer la compréhension réciproque des changements cruciaux survenant à la fois en Europe et en Asie, permettant aux deux régions de relever les défis posés par ces changements. Au nom des partenaires asiatiques, la République de Corée a recommandé au Conseil ministériel des moyens concrets de renforcer la consultation et la coopération entre l'OSCE et ses partenaires asiatiques.

L'Ambassadeur Kim Sung-hwan de la République de Corée



L'OSCE a joué un rôle crucial dans les premières élections organisées en Afghanistan depuis des décennies.

OSCE/ALEXANDER NITZSCHE

Afghanistan, partenaire de l'OSCE depuis 2003

Après quelque trois décennies marquées par des invasions, des conflits majeurs, l'ingérence étrangère, et l'émergence d'Al-Qaïda et des Talibans, l'Afghanistan était réduit en cendres et son économie, ses institutions et son tissu social détruits.

En tant que partenaire asiatique qui partage les valeurs fondamentales de l'OSCE et de ses États participants, l'Afghanistan a pris part à de nombreuses activités de l'OSCE, telles que des ateliers axés sur la gestion des frontières et la sécurité des documents de voyage.

Mon Gouvernement attache la plus grande importance au rôle de l'OSCE à l'appui du processus démocratique en Afghanistan. Les élections présidentielles et législatives ont constitué un élément clé de nos efforts visant à bâtir un avenir démocratique et stable pour nos citoyens. La présence des équipes d'appui de l'OSCE chargées d'observer ces élections a été de la plus haute

importance pour mon pays, et leurs recommandations seront prises en compte en vue d'améliorer les conditions générales pour de futures élections.

L'Accord de Bonn de décembre 2001 a marqué le point de départ de la reconstruction, de la démocratisation et de l'édification de la nation. Cinq ans plus tard, les conditions de vie de mes concitoyens dans le pays se sont certainement améliorées.

Toutefois, la situation générale est toujours loin d'être bonne. Des défis aux multiples facettes nous attendent. Parmi ceux-ci figurent notamment la lutte contre le terrorisme, la production et le trafic de drogues ; des mesures visant à contrer la corruption et les crimes connexes, à assurer la bonne gouvernance à tous les niveaux et à protéger les intérêts de la population ; l'action destinée à améliorer la situation des femmes ; et les travaux visant à reconstruire l'infrastructure du pays, relançant ainsi notre économie.

Le terrorisme n'étant pas exclusivement un problème afghan, mon Gouvernement prône fermement la coopération régionale et l'assistance internationale pour juguler cette menace planétaire.

Le terrorisme va de pair avec un autre fléau majeur : le problème des drogues illicites qui doit être également résolu de manière multilatérale. Nous devons nous attacher à briser les liens entre ces deux phénomènes apparentés que sont le trafic de drogues et le terrorisme.

Des moyens alternatifs de subsistance pour les agriculteurs sont indispensables

pour réduire la production de drogues illicites. L'Afghanistan pourrait faire usage du savoir-faire et de l'assistance technique de l'OSCE, par exemple, pour mettre en place des centres de consultation à l'intention des entrepreneurs ruraux et des agriculteurs.

À cet égard, mon Gouvernement attache une grande valeur à la coopération entre l'OSCE et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. À défaut d'adapter nos efforts à la nature internationale de ces problèmes, ils sont voués à l'échec.

La visite du Président en exercice en Afghanistan en mars de cette année a été grandement appréciée de mon Gouvernement. Nous nous réjouissons également à la perspective d'accueillir le Secrétaire général dans un proche avenir, renforçant ainsi davantage les excellentes relations entre l'OSCE et l'Afghanistan.

Mon pays partage des frontières avec trois États participants de l'OSCE. Nous espérons avoir la possibilité, dans une nouvelle phase de coopération, de participer encore davantage aux activités de l'OSCE dans la région. L'Afghanistan et les États participants de la région ont non seulement en commun des frontières, mais également des intérêts réciproques de sécurité liés notamment à la gestion des frontières et à la lutte contre le trafic d'armes et de drogues. Le soutien actif de l'OSCE pourrait conduire à des améliorations notables dans de nombreux domaines, tels que les contrôles transfrontaliers et la coopération policière.

L'Ambassadeur Zia Nezam d'Afghanistan



ERIC GOURLAN

Les efforts de la Mongolie visant à préserver la culture et les traditions nomadiques dans les sociétés modernes ont été accueillis avec satisfaction dans une résolution de l'ONU.

Mongolie, partenaire de l'OSCE depuis 2004

Selon le concept de politique étrangère de la Mongolie, adopté en 1994, en tant que membre de la communauté mondiale, notre pays doit s'employer à apporter une contribution active à la cause commune du règlement des problèmes régionaux et internationaux pressants.

En Mongolie, nous estimons qu'en devenant partenaire de l'OSCE, nous avons

franchi un pas important dans la réalisation de nos objectifs de politique étrangère et pour assurer notre participation plus étroite à l'édification de la paix et de la sécurité mondiales. En sa qualité de plus grande organisation régionale de sécurité dans le monde, l'OSCE a accumulé une vaste expérience et joue un rôle de premier plan en tant que mécanisme flexible pour relever les nouveaux défis à la sécurité et à la stabilité régionale et internationale.

Nous avons participé à toutes les grandes réunions et conférences de l'Organisation et cela nous a donné une occasion idéale de tirer des enseignements des États participants et des autres partenaires pour la coopération et de partager avec eux des données d'expérience. Les connaissances que nous avons acquises grâce à ces réunions nous aident dans nos efforts visant à procéder aux ajustements nécessaires pour devenir une nation démocratique moderne.

Nous avons exprimé notre souhait d'établir des relations plus dynamiques avec l'OSCE

dans le but de renforcer la capacité de nos organismes chargés de l'application de la loi à lutter contre le crime organisé, de promouvoir la démocratisation par un meilleur respect de l'état de droit, la législation électorale et l'observation des élections, de défendre les droits de l'homme, et de mener à bien des projets communs dans les domaines de la sécurité économique, environnementale et humaine.

En qualité de plus récent partenaire pour la coopération, la Mongolie a grandement apprécié la visite du Secrétaire général Marc Perrin de Brichambaut du 8 au 10 octobre, que nous considérons comme un bon début à ce qui sera, nous l'espérons, une fructueuse relation à long terme. Nous avons trouvé symbolique que la première visite d'un Secrétaire général de l'OSCE dans notre pays ait coïncidé avec le 800^{ème} anniversaire de notre grand État mongol, célébrant le fait que nous avons toujours offert un havre à diverses nations, cultures et croyances de l'ensemble du continent eurasiatique.

L'Ambassadeur Luvsandagva Enkhтайван de Mongolie

D'Hiroshima à Kumanovo

Un spécialiste japonais du renforcement de la confiance prescrit patience et persévérance



Je ne pouvais guère me douter, lors de ma première visite en ex-Yougoslavie en 1988, que la Fédération allait bientôt commencer à se désintégrer comme un château de cartes, que cela m'inciterait à poursuivre des études sur la paix et les conflits et que je consacrerai en définitive plus d'une décennie de ma vie, jusqu'à présent, à aider la région à panser les plaies de la guerre.

PAR TAKASHI KOIZUMI

C'était l'été de 1988. Étudiant en droit âgé de 22 ans, originaire d'Hiroshima, je voyageais seul à travers l'Europe. A l'époque, la République fédérale socialiste de Yougoslavie était à peu près le seul pays d'Europe orientale dans lequel « occidentaux » et ressortissants japonais pouvaient se rendre sans avoir à demander un visa.

Après avoir passé la frontière italienne à Trieste, j'ai exploré cinq jours durant la Slovénie, la Croatie et la Serbie. Je me rappelle avoir été frappé par le niveau de vie relativement élevé de la population et par sa chaleur et sa gentillesse à l'égard d'un rare touriste japonais. J'étais également profondément impressionné par la diversité ethnique et culturelle de la région qui contrastait de manière flagrante avec le caractère homogène de la société japonaise.

Avance rapide jusqu'à janvier 2004 : après avoir travaillé pour l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental

(ATNUSO), suivi d'un bref séjour au Kosovo et de plusieurs années à la Mission de l'OSCE en Croatie, j'ai commencé à travailler en tant que « spécialiste du renforcement de la confiance » à Kumanovo dans l'ex-République yougoslave de Macédoine.

Kumanovo est une ville de plus de 100 000 habitants située à 35 km au nord de Skopje. Dotée d'un effectif de 36 membres du personnel, le Bureau de Kumanovo est l'un des deux postes extérieurs de la Mission de contrôle à Skopje chargée d'éviter le débordement du conflit, l'autre se trouvant à Tetovo.

Ces deux régions où les Albanais de souche sont majoritaires ont été au cœur d'un conflit armé de sept mois qui a éclaté au début de 2001 entre un groupe d'insurgés albanais et les forces de sécurité gouvernementales. Ce fut un triste chapitre dans l'histoire de ce pays magnifique au paysage spectaculaire, au riche tissu multiculturel et aux habitants ouverts et sympathiques.

Je suis désormais responsable de la gestion de l'Unité « renforcement de la confiance » du poste extérieur de Kumanovo où je supervise dix collègues : un Italien, un Allemand, un Autrichien, un Portugais et six membres du personnel recruté sur le plan national, dont cinq Albanais et un Macédonien de souche.

La situation générale de sécurité dans le pays s'est considérablement améliorée depuis

« Pour être un bon spécialiste du renforcement de la confiance, il faut être patient, avoir de bonnes capacités de communication et de médiation, et disposer d'une expérience appropriée au niveau local », explique Takashi Koizumi, photographié ici sur le marché de Kumanovo en compagnie de deux jeunes membres de la communauté Rom.
Photo : OSCE/Maria Dotsenko

la cessation des hostilités il y a de cela plus de cinq ans grâce à l'aide de l'OSCE et d'autres partenaires internationaux. Toutefois, tandis que la Mission de l'OSCE facilite l'intégration du pays dans les structures euro-atlantiques, les tensions continuent de couvrir au niveau local. C'est là que la contribution de l'Unité de renforcement de la confiance est cruciale. Au sens tout à fait littéral, notre travail consiste à faire en sorte que l'accord de paix — l'Accord-cadre d'Ohrd de 2001 — soit mis en œuvre par des initiatives concrètes sur place.

ALERTE PRÉCOCE

Notre rôle consiste en grande partie à gérer un système d'alerte précoce qui nous permet d'intervenir dans certaines situations avant qu'elles ne dégénèrent en crises. Les spécialistes du renforcement de la confiance se rendent quotidiennement dans les anciennes zones de crise et interagissent avec les représentants politiques locaux, les maires, les chefs des conseils villageois, les chefs de police, les anciens commandants de la guérilla, les dirigeants religieux, les proviseurs d'établissements scolaires et les groupes de jeunes.

Je ne vois guère ce qui pourrait être plus enrichissant, personnellement et professionnellement, que d'être exactement là où les choses se passent, analysant la situation politique et de sécurité sur le terrain et établissant des rapports à ce sujet, jouant un rôle de médiateur entre les parties, et favorisant le dialogue interethnique et la coexistence pacifique par des projets modestes mais tangibles.

Mais cela peut aussi être dur et frustrant. Dans le cadre de nos activités quotidiennes, nous ne voyons pas toujours des changements positifs se produire sous nos yeux. Nos fonctions d'observation et consultatives exigent une bonne dose de patience et de diplomatie. Qu'un progrès, même des plus minimes, nous réjouisse n'a donc rien d'étonnant.

De temps à autre, notre rôle de médiateur nous met dans des situations délicates où nous nous retrouvons coincés entre deux parties. Parfois, nos efforts pour défendre des droits particuliers conduisent les Macédoniens de souche à nous accuser de faire de la « discrimination positive » et de « trop prendre parti » pour les Albanais de souche, qui constituent le groupe ethnique minoritaire le plus important du pays.

Nous recevons également des plaintes des Albanais de souche. J'ai dû un jour me rendre d'urgence dans un de leurs villages à la frontière avec le Kosovo après qu'une opération spéciale de police eût confisqué des armes illégalement possédées par d'anciens chefs de la guérilla. Certains villageois nous ont critiqués pour ne pas avoir protégé leurs droits de l'homme.

Je suis convaincu, toutefois, que nos activités d'observation ont contribué à l'instauration d'une société stable dans notre pays hôte. Ma conviction s'appuie sur un récent rapport du Programme des Nations Unies pour le développement selon lequel les préoccupations dominantes de la population sont passées des questions de sécurité à des questions socio-économiques telles que la pauvreté, la corruption et le chômage, soit les mêmes questions que celles qui préoccupent les citoyens à l'intérieur de l'Union européenne.

PARTENAIRES ASIATIQUES

Des personnes qui n'ont qu'une vague idée de la communauté des États de l'Organisation me demandent souvent comment un Japonais peut travailler dans une Mission de l'OSCE, le Japon n'étant pas un État participant.

Je leur explique que l'OSCE dispose de deux mécanismes pour la coopération extérieure — l'un avec ses partenaires méditerranéens et l'autre avec ses partenaires asiatiques — et que mon pays est devenu, en 1992, le premier partenaire asiatique pour la coopération.

Bien peu de gens savent que le Japon, outre une contribution financière substantielle, a également détaché du personnel dans les missions de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine, en Croatie, et au Kosovo, ainsi que trois autres administrateurs qui m'ont précédé à Skopje. En outre, bon nombre de Japonais ont travaillé pour le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme en qualité d'observateurs des élections.

Au fil des années, les relations entre l'OSCE et ses partenaires asiatiques se sont resserrées. Toutefois, cela doit encore être transformé en un mécanisme global de sécurité et de coopération multilatérale en Asie. La région asiatique est une région aux prises avec un certain nombre d'inquiétants problèmes interethniques et religieux susceptibles de dégénérer en conflits armés internes ou internationaux dévastateurs. Certains commentateurs politiques ont même émis l'hypothèse que l'Indonésie multiethnique pourrait subir un sort similaire à celui de la Yougoslavie dans les années 90.

Un équivalent panasiatique de l'OSCE encouragerait les États à s'engager à œuvrer en faveur de la sécurité régionale en renforçant les processus démocratiques dans des domaines tels que les droits de l'homme, le pluralisme et la liberté des médias. Une enceinte de ce type contribuerait à prévenir l'intensification des menaces nucléaires telles que celles posées récemment par le régime nord-coréen.

Suivre l'exemple de l'OSCE en Asie constitue un défi majeur en raison de divers facteurs. Les cultures et les religions asiatiques diffèrent plus largement que ce n'est le cas en Europe. En outre, certains pays asiatiques, en particulier ceux au régime plus centralisé, considèrent que leurs populations sont mieux loties avec des « droits humains collectifs » et des droits individuels limités.

Néanmoins, la recherche spécialisée sur l'OSCE et ses structures a gagné en popularité parmi les universitaires japonais qui estiment que l'Organisation a un rôle important dans la maîtrise des conflits ethniques dans l'Europe de l'après-guerre froide en s'employant à promouvoir les normes internationalement acceptées en matière de démocratie et de droits de l'homme.

Il va sans dire que je suis fier de participer à ces efforts et que j'attends avec impatience le jour où nous pourrons établir une OSCA ou Organisation pour la sécurité et la coopération en Asie.

Né à Hiroshima, Takashi Koizumi est titulaire d'une licence en droit de l'Université Shudo d'Hiroshima, ainsi que d'un diplôme d'études postuniversitaires et d'une maîtrise du Magree College de l'Université d'Ulster.



Hommage à Anna Politkovskaya

Spencer Oliver, Secrétaire général du Secrétariat international de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, a assisté aux funérailles d'Anna Politkovskaya et à la cérémonie organisée à sa mémoire le 10 octobre. Il relate cet événement dans le *Magazine* de l'OSCE.

MOSCOU, le 10 octobre 2006 – « Le ciel pleure », remarque une des collègues d'Anna Politkovskaya de la *Novaya Gazeta* alors que nous sommes debout sous la pluie. Alignés en 4 ou 5 rangées sur près de deux kilomètres, des milliers de Russes issus de tous les horizons sont venus rendre un dernier hommage à la journaliste assassinée.

La foule est immense, et seul le bruit des pas du cortège funèbre derrière le cercueil rompt le silence. Il semble que tout le monde soit venu apporter un dernier témoignage à Mme Politkovskaya, que cela soit sous la forme d'une simple rose ou d'importants arrangements floraux. Le sol est bientôt jonché de fleurs.

Dans un hall du mémorial, rempli de centaines de personnes, les rédacteurs de

la *Novaya Gazeta* m'ont aimablement laissé une place d'honneur, en ma qualité de Représentant de l'OSCE ayant décerné à Mme Politkovskaya le Prix du journalisme et de la démocratie en février 2003.

Des hommages émouvants sont rendus. Les amis et collègues de Mme Politkovskaya évoquent son caractère audacieux et son zèle au travail. D'autres, y compris des représentants du gouvernement et de la communauté diplomatique, évoquent l'impact que ce crime odieux risque d'avoir sur les médias et la société civile en Russie.

L'office fut une cérémonie et un témoignage émouvants d'une vie courageuse. Avec humilité mais résolution, c'est peut-être dans les paroles qu'Anna Politkovskaya a prononcées il y a trois ans devant l'Assemblée parlementaire de l'OSCE à Vienne qu'elle a laissé le souvenir le plus juste d'elle-même.

Je ne suis ni une femme politique, ni un diplomate. Et donc, je ne suis pas polie — je dis ce que je pense.

Et ce que je pense correspond à ce que je vois de mes propres yeux. Mon travail est simple : observer et écrire sur ce que je vois

Photo reproduite avec
l'autorisation de la
Novaya Gazeta

Enfin à la maison

Garder l'espoir en Croatie



Slavica et Nebojsa Eremic (au centre) sont entourés de nombreux amis proches qui sont pratiquement leur famille.

PAR IVOR PRICKETT

Lorsque je sortis du bus à la station centrale d'autobus de Karlovac après trois heures de route depuis Knin dans le sud de la Croatie, un homme de petite taille, d'environ 29 ans, légèrement recroquevillé et portant des lunettes à monture métallique, me donna une chaleureuse poignée de main.

Il s'appelait Nebojsa.

Nous nous pliâmes dans sa petite Yugo bleue et quittâmes lentement la ville.

Du moins, c'est ce que je pensais jusqu'au moment où nous commençâmes à dévaler à grande vitesse la rue principale tandis que Nebojsa, usant de son meilleur anglais, me racontait toute sa vie.

Ce fut le début d'un séjour fascinant de

dix jours avec Nebojsa et sa petite famille dans le cadre d'un projet financé par la Mission de l'OSCE en Croatie, visant à donner un visage humain à la question des retours.

Pendant un mois, au milieu de l'été 2006, j'ai vécu dans quatre familles différentes dans le centre et le sud de la Croatie, documentant les vies d'un échantillon de réfugiés serbes à divers stades de la réinstallation et de la réinsertion.

Lorsque nous arrivâmes à la petite maison de Nebojsa à Jurga, un petit village juste en dehors de la ville de Vojnic dans le centre de la Croatie, mon hôte me présenta à sa femme âgée de 21 ans, Slavica. Avec fierté, tous deux m'emmenèrent vers leur petit Nikola qui dormait paisiblement. Se penchant au-dessus du petit lit, Nebojsa chuchota : « mon Nikola et ma Slavica sont tout dans ma vie ». Et il n'eut de cesse de répéter cette phrase pendant tout mon séjour.

Nebojsa me dit que lui-même et son jeune frère avaient grandi à Jurga. En août 1995, ils faisaient partie, avec leurs parents, des quelque 200 000 personnes qui avaient fui la Serbie pour échapper à la haine et la violence de l'opération « Tempête ».

En l'absence de la famille, la maison abandonnée était devenue un abri commode pour un réfugié bosniaque et ses deux enfants. Le père de Nebojsa était reparti rapidement à Jurga pour y récupérer sa maison. Lorsqu'il y parvint avec l'aide de la Mission de l'OSCE, il vendit immédiatement son bien et regagna sa famille en Serbie.

Après avoir passé deux ans en tant que réfugié près de la ville de Novi-Sad en Serbie, Nebojsa décida de rentrer en Croatie et d'y vivre avec sa grand-mère. Après la mort de celle-ci et malgré la proposition que son père lui fit de trouver un appartement en Serbie pour l'inciter à revenir, il ne voulut pas quitter la maisonnette de deux pièces de sa grand-mère, d'une superficie de 20 mètres carrés.

Deux ans allaient s'écouler avant que Nebojsa fasse connaissance de Slavica, de souche croate, dans la ville voisine de Karlovac. Les parents de Slavica n'étaient pas heureux que leur fille décide d'épouser un jeune réfugié serbe sans ressources. Le couple me parla d'une dispute familiale qui s'était terminée par la confiscation de l'arme à feu du père de Slavica par la police.

Le chômage est très répandu dans la communauté de réfugiés. Ayant des problèmes de santé et ne possédant pas d'outils et de matériel, Nebojsa ne peut même pas accepter un travail occasionnel comme ouvrier agricole ou travailleur manuel. La famille survit avec un modeste subside mensuel de l'État.

En dépit des épreuves et tribulations, Nebojsa et Slavica ont décidé de rester ensemble à Jurga. Contre vents et marées, ils ont réussi à s'intégrer dans la communauté. Aucun jour ne se passe sans que quelqu'un ne vienne leur dire bonjour ou sans que nous nous rendions ensemble en Yugo pour visiter des amis proches.

Récemment, Nebojsa m'a appelé à Newport (pays de Galles du sud) pour me dire qu'il commencerait à faire son possible pour essayer de reconstruire leur petite maison, délabrée et mal isolée, malgré ses maigres ressources. Il était persuadé que toute amélioration de son cadre de vie irait de pair avec le rétablissement d'un semblant de normalité.

Les réfugiés que j'ai rencontrés n'ont pas tous la force intérieure et la détermination de Nebojsa. Je suis sûr que ses qualités l'aideront à se forger une nouvelle vie pour lui, pour Slavica et pour Nikola dans leur petit coin de Croatie.

Ivor Prickett a étudié la photographie documentaire à l'Université de Wales College (Newport). Ayant obtenu son diplôme avec la mention d'excellence, il travaille actuellement comme photographe documentaire indépendant et couvre à ce titre des questions humanitaires à travers le monde.

www.ivorprickett.com





MISSION DE L'OSCE EN CROATIE / IVOR PRICKETT

Retrouver ses racines dans les Balkans

En janvier 2005, les gouvernements de Bosnie-Herzégovine, de Croatie, et l'ex-Serbie-Monténégro ont signé une déclaration ministérielle régionale à Sarajevo avec l'Union européenne, l'OSCE et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et se sont engagés à atteindre un objectif ambitieux : résoudre tous les cas de réfugiés et de déplacement international en suspens dans toute la région d'ici la fin de 2006. Les gouvernements devaient rédiger des « feuilles de route » nationales, qui seraient ultérieurement regroupées en une matrice régionale, et examiner toutes les tâches nécessaires pour faciliter l'achèvement du processus de retour et d'intégration des réfugiés. Au début de cette année, les parties à l'accord se sont réunies à nouveau pour examiner les progrès réalisés, reconnaissant « l'extrême complexité » du processus. Les contributions ci-après du terrain décrivent certaines de ces complexités.

CROATIE : UN RETOUR DIGNE, PRINCIPAL ENJEU

Quelque 300 000 citoyens croates de nationalité serbe ont quitté la Croatie au cours du conflit de 1991-1995 ou tout juste après.

En 1997, le mandat de la Mission de l'OSCE en Croatie, mis en place pour la première fois en 1996, a été étendu pour également favoriser et observer la mise en œuvre de la législation croate et des engagements pris par

À proximité du village de Tremusnjak, à Sidak Moslavina (Croatie). Maria et Velko Eic sont retournés dans leur maison en bois en 2002 et attendent toujours désespérément

le Gouvernement croate en ce qui concerne le retour de tous les réfugiés et de toutes les personnes déplacées dans les deux sens, et la protection de leurs droits. Depuis lors, la Mission a travaillé en coopération avec le Gouvernement croate pour permettre aux réfugiés qui souhaitent rentrer de le faire dans des conditions acceptables.

Une unité de la Mission, composée de 22 membres du personnel recrutés sur le plan national et sur le plan international, s'occupe exclusivement des questions de réfugiés. L'équipe travaille au niveau central à Zagreb, principalement avec les autorités gouvernementales, et suit également des questions relatives au retour depuis ses bureaux extérieurs à Gospic, Karlovac, Knin, Osijek, Pakrac, Vukovar, Sisak, Split et Zadar.

En août 2006, 121 391 réfugiés de souche serbe ont été enregistrés comme étant rentrés en Croatie, ce qui représente environ 36 % du nombre total de personnes ayant quitté le pays.

Des statistiques récentes montrent aussi que le nombre de Serbes d'origine croate officiellement enregistrés en tant que réfugiés en Serbie, au Monténégro et en Bosnie-Herzégovine est passé de quelque 270 000 en 2001 à environ 85 000, ce qui indique qu'ils sont rentrés en Croatie ou qu'ils ont choisi de s'installer dans leur pays d'exil.

Le dernier recensement de 2001 a indiqué que les Serbes de souche représentaient juste 4,5 % de la population croate, de plus de 4 millions de personnes, par rapport à 12,2 % avant le conflit.

Le conflit ayant mené à une destruction complète ou partielle de quelque 190 000 foyers et biens appartenant à la fois à des Croates et à des Serbes, l'accès au logement est devenu une condition préalable fondamentale pour un processus de retour digne et durable.

La question a été compliquée par le fait qu'environ 19 500 des biens principalement possédés par des Serbes dans les territoires anciennement occupés ont été alloués à l'État par des Croates bosniaques — qui eux même avaient fui le conflit en Bosnie-Herzégovine. De plus, quelque 30 000 anciens détenteurs d'un droit d'occupation/de location ont perdu leur droit à des appartements sociaux du fait de leur absence.

Bien que le processus de reconstruction et de repossession des biens soit aujourd'hui presque achevé, il semble que peu de progrès ait été accompli pour trouver une autre solution de logement à ces anciens détenteurs d'un droit d'occupation/de location.

A ce jour, sur quelque 4 400 demandes soumises au Gouvernement, seules quelques dizaines ont abouti à l'allocation de logements.

Antonella Cerasino, porte-parole, Mission de l'OSCE en Croatie

SERBIE : TOUJOURS EN ATTENTE DE SOLUTIONS DURABLES

Depuis le premier afflux de réfugiés en Serbie en 1991 jusqu'au plus fort des déplacements massifs en provenance des pays avoisinants en 1995, la République continue d'accueillir le nombre le plus élevé de réfugiés et de personnes déplacées internes dans la région.

Et pourtant les statistiques officielles font état d'une forte diminution du nombre de réfugiés enregistrés, qui est passé de 538 000 en 1996, paroxysme de la crise des réfugiés, à 105 000 en 2006.

Au cours des dix années qui se sont écoulées depuis 1995, date du début du processus de retour, 89 428 personnes seraient retournées en Croatie depuis la Serbie-Monténégro. On estime à environ 70 000 le nombre des retours en Bosnie-Herzégovine. On ne sait toutefois pas encore combien de personnes sont retournées dans leur pays d'origine et combien d'entre elles y sont restées.

Les amendements apportés à la loi sur la citoyenneté en Serbie en 2001, qui ont permis aux réfugiés d'obtenir la citoyenneté serbe dans des conditions favorables, ont donné l'impulsion principale pour changer le statut de réfugié en statut de citoyen, ce qui a considérablement modifié les statistiques.

Néanmoins, on estime à plus de 300 000 le nombre de personnes résidant en Serbie qui ont fui l'une des républiques de l'ex-République fédérative socialiste de Yougoslavie et qui sont toujours en attente de solutions durables.

Qu'ils optent pour le rapatriement dans leur pays d'origine ou pour l'intégration dans leur pays hôte, les réfugiés doivent encore surmonter des obstacles importants lors de la réclamation de leurs droits dans leur pays d'origine. Cela serait particulièrement vrai dans le cas des retours en Croatie même en ce qui concerne des questions qui sont supposées être réglées, telles que l'accès à la reconstruction, la restitution des biens et la revendication des droits acquis.

Certains réfugiés en Serbie vivent toujours dans des centres collectifs et sont tributaires des maigres ressources de l'État qui doit également s'occuper de plus de 200 000 déplacés internes du Kosovo. D'autres ont simplement disparu de la scène en prenant la citoyenneté serbe ; personne ne sait quelles sont leurs conditions de vie et s'ils souhaitent retourner ou rester et quelles difficultés ils rencontrent.

Comme le délai convenu pour le processus de Sarajevo approche, une chose est claire : la vaste majorité des personnes déracinées vivant en Serbie attend toujours la chance de pouvoir reprendre en mains leur vie après avoir été déplacées pendant plus d'une décennie.

Ruzica Banda, Spécialiste nationale des droits de l'homme, Mission de l'OSCE en Serbie



MISSION DE L'OSCE EN CROATIE/IVOR PRCKETT

Près de Benkovac à Zadar (Croatie). Branko et Maria Banic se reposent après avoir nettoyé leur vieille maison le jour même où ils sont rentrés après avoir passé 11 ans en Serbie en tant que réfugiés.

MONTÉNÉGRO : NOMBRE DE CAS LE PLUS FAIBLE MAIS ENCORE IMPORTANT

Il n'y a pas de réfugiés et de personnes déplacées du Monténégro dans les pays avoisinants. Bien que le nombre de réfugiés y soit le plus faible de la région, il est important par rapport aux dimensions du pays.

Sur les 8 474 réfugiés, 6 105 viennent de Bosnie-Herzégovine, 2 343 de Croatie et 26 de Slovénie. Dix-huit mille quarante sept autres personnes déplacées à l'intérieur de leur pays en provenance du Kosovo résident au Monténégro.

En plus d'être directement concernée par la mise en œuvre de la déclaration ministérielle de Sarajevo, la Mission de l'OSCE au Monténégro fournit également au Commissariat monténégrin des personnes déplacées un appui pour la mise en œuvre de la stratégie nationale visant à résoudre la question des réfugiés et de la déclaration de Sarajevo.

Dans ses efforts visant à résoudre une fois pour toutes la question du déplacement, le Monténégro appuie également les deux options : le retour des réfugiés ou leur intégration locale.

Entre 2000 et 2005, 1 826 réfugiés au total sont revenus chez eux — 1 505 en Bosnie-Herzégovine et 321 en Croatie. Depuis lors, toutefois, le nombre de retours a diminué. En 2006, le HCR a facilité le rapatriement volontaire de 13 réfugiés — six en Bosnie-Herzégovine et sept en Croatie. Trois de ces réfugiés sont retournés au Monténégro pour des raisons économiques.

Ivana Vujovic, Spécialiste nationale de l'éducation, Mission de l'OSCE au Monténégro

Note du rédacteur : la question des retours en Bosnie-Herzégovine a fait l'objet du numéro de janvier 2006 du Magazine de l'OSCE.

Le Bureau du contrôle interne parvient à maturité

Il y a près de quatre ans, George Bartsiotas a été nommé Directeur du contrôle interne, le Bureau qui surveille de près la gestion des ressources de l'OSCE et ses mécanismes de contrôle interne. Ancien membre du service diplomatique, M. Bartsiotas a occupé des postes de haut rang au Département d'État des États-Unis et dans des organisations internationales à l'étranger. Il a récemment partagé avec le Magazine de l'OSCE ses réflexions sur les efforts visant à promouvoir des pratiques modernes en matière de contrôle interne au sein de l'Organisation.



George Bartsiotas, Directeur du contrôle interne

Magazine de l'OSCE : Quel est le rôle du Bureau du contrôle interne ?

George Bartsiotas : Le Bureau a une fonction d'assurance et de consultation indépendante et objective. Il a été établi en 2001 pour améliorer les activités de l'OSCE et leur apporter une valeur ajoutée. Il le fait par le biais d'audits, d'évaluations et d'enquêtes, ainsi qu'en émettant des avis sur les processus de gestion du risque et les questions de gouvernance.

Comment les cadres de l'OSCE ont-ils perçu le fait que le Bureau s'occupe de questions d'audit ?

S'il est normal que des cadres soient circonspects lorsque des vérificateurs sonnent à leur porte, je dois dire que les cadres de l'OSCE le sont moins qu'auparavant. Bon nombre d'entre eux nous invitent désormais à un stade précoce à travailler avec eux. Nous ne sommes pas seulement un précieux baromètre de santé financière, mais nous aidons également les cadres à déterminer les meilleurs moyens d'atteindre leurs objectifs. Une partie de notre travail consiste à formuler des recommandations dans les domaines où des améliorations s'imposent et à faire connaître les meilleures pratiques et les leçons apprises dans toute l'Organisation.

La fonction d'audit bénéficie-t-elle d'un soutien approprié à l'OSCE ?

Une organisation ne serait pas saine si ses cadres supérieurs n'alimentaient pas le travail d'audit et ne permettaient pas aux vérificateurs de travailler sans crainte ni faveur. Heureusement, au sein du Bureau de contrôle interne, nous bénéficions d'un bon soutien en termes de ressources et de reconnaissance de notre travail. En un laps de temps relativement court, nous avons transformé une petite unité d'audit en un bureau de contrôle interne pleinement opérationnel qui fonctionne en se fondant sur les

meilleures pratiques et apporte une valeur ajoutée à l'OSCE. Nous avons récemment passé un test d'assurance qualité effectué par une équipe indépendante de validation, qui a confirmé cela. Et si le soutien des États participants a été décisif en termes de ressources, c'est le soutien de l'actuel Secrétaire général qui a permis de renforcer la fonction d'audit et son indépendance.

S'agissant du contrôle interne, qu'est-ce qui vous empêche de dormir la nuit ?

Bien sûr, certaines choses m'inquiètent. Nous faisons de notre mieux pour nous acquitter de notre travail d'audit relatif à l'adéquation des mesures de contrôle et de conformité. Mais de bons contrôles internes ne suffisent pas toujours en soi à prévenir les irrégularités. Il existe très peu de contrôles qui ne peuvent être contournés par quelqu'un de déterminé à commettre un acte frauduleux. Dans un cadre politique tel que le nôtre à l'OSCE, toute fraude ayant des incidences financières, aussi minimes soient-elles, peut se transformer en un événement très médiatisé. Ce qui empêche donc les vérificateurs de dormir, c'est la possibilité que quelqu'un puisse détourner des actifs, falsifier des états financiers ou commettre d'autres actes illégaux.

Et que peut faire le Bureau du contrôle interne à ce sujet ?

Prévenir la fraude suppose de comprendre non seulement ce qui motive ses auteurs, mais également ce qui provoque la fraude. La plupart des cas de fraude sont décelés non pas à la suite d'audits mais d'informations de collègues et grâce aux *hotlines* mises en place pour dénoncer les abus. Vous trouverez notre *hotline* à l'adresse www.osce.org/oio. Nous examinons actuellement le cadre éthique ainsi que le code de conduite de l'OSCE et élaborons des recommandations en matière de sensibilisation à la fraude pour faire en sorte que les cadres puissent être tenus responsables de leurs actions. Pour le dire simplement, les agents de l'OSCE ont l'obligation de dépenser les deniers publics avec parcimonie, efficacité et efficacité, et d'éviter le gâchis, la fraude et la mauvaise gestion.

Y a-t-il d'autres domaines à l'OSCE où davantage pourrait être fait ?

Oui. Nous avons besoin d'institutionnaliser le processus d'évaluation de l'OSCE avec l'appui des organes directeurs. Je ne connais aucune organisation qui se considère bien gérée sans avoir mis en place un système basé sur la performance et systématique d'évaluation. En d'autres termes, à moins de fixer des objectifs pour vos programmes, et à moins de définir des points de repère pour mesurer vos progrès, vous n'avez aucune chance d'évaluer, avec un quelconque degré de validité, si votre argent est dépensé effectivement et efficacement, et aucune chance de rendre les gens responsables de leurs actions. C'est la raison pour laquelle le système basé sur la performance qui est en cours d'introduction à l'OSCE est important : il permettra, notamment, de fixer des objectifs précis en amont et servira de cadre à des évaluations efficaces par la suite.

Comment voyez-vous l'OSCE dans quelques années ?

Plus concentrée sur ce qu'elle fait le mieux et plus rationnelle dans sa manière de procéder. Je pense qu'on finira par se rendre compte que l'on ne peut disperser les ressources de l'OSCE en continuant d'ajouter des programmes et des activités tout en escomptant que l'Organisation maintienne son mode de fonctionnement unique et exécute efficacement ses activités de base.

Eva Biaudet, membre du Parlement finlandais, a été nommée *Représentante spéciale de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains*. Elle devrait prendre ses fonctions au début de 2007.

Avec l'appui de l'Unité d'assistance à la lutte contre la traite des êtres humains qui relève du Secrétariat, Mme Biaudet sera en première ligne dans la mise en œuvre du Plan d'action de l'OSCE pour lutter contre la traite des êtres humains. Ce plan prône la protection des droits des victimes, la traduction en justice des auteurs et l'adoption de mesures préventives qui prennent en considération les droits de l'homme.

Mme Biaudet a déclaré au *Magazine de l'OSCE* : « En travaillant avec nos partenaires, j'espère que nous pourrions, à l'OSCE, sensibiliser notamment mieux les responsables politiques, les médias et la société civile au fait que la traite des êtres humains nous concerne tous, afin que nous puissions unir nos forces pour traduire en action les programmes et les politiques de lutte contre la traite des êtres humains. » « Il est de notre responsabilité de faire en sorte que notre partie du monde soit hostile à la traite. Nous avons envers chaque personne — adultes ou enfants, femmes ou hommes — l'obligation de donner une réelle signification aux droits

et aux libertés de l'homme. »

En sa qualité de Ministre finlandaise de la santé et des services sociaux (1999-2000 et 2002-2003), Mme Biaudet a été l'initiatrice d'une campagne nordique-baltique contre la traite des êtres humains et elle a contribué à porter la question au centre du débat public.

En tant que membre du Parlement depuis 1991, elle a aidé à orienter la législation finlandaise relative à la traite des êtres humains. Elle a également participé activement aux activités d'ONG en rapport avec les droits de l'homme en s'intéressant spécialement aux questions relatives à la protection des enfants, aux réfugiés et à la parité des sexes.

Diplômée en droit de l'Université d'Helsinki, Eva Biaudet était membre suppléante de la délégation finlandaise auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE.

Elle succède à Helga Konrad, qui a occupé le poste de mai 2004 à mai 2006.



Le diplomate allemand *Herbet Salber* a été nommé *Directeur du Centre de prévention des conflits (CPC) du Secrétariat de l'OSCE* avec effet à compter du 6 novembre. Il succède à l'Italien Lamberto Zanier, qui a occupé le poste de septembre 2002 à août 2006.

Tout récemment encore, l'Ambassadeur Salber était à Moscou, où il dirigeait depuis juillet 2004 le Département des relations économiques et scientifiques de l'Ambassade d'Allemagne.

L'Ambassadeur Salber est, depuis plusieurs années, étroitement associé aux activités de l'Organisation et à ses opérations de terrain. Il était Chef adjoint de la Mission permanente de l'Allemagne auprès de l'OSCE (1997-2000), avant de partir pour le Kazakhstan où il était Chef du Centre de l'OSCE à Almaty (août 2000-août 2001). Par la suite, sous la Présidence portugaise de l'OSCE en 2002, il a été nommé Conseiller spécial pour l'Asie centrale.

Après des études en philologie romane et russe aux universités de Bonn et de Toulouse, il a rejoint le service diplomatique de son pays, qui l'a affecté à Belgrade et à Managua (Nicaragua). Ses affectations ultérieures, notamment en qualité de Représentant de



l'Allemagne à la Commission spéciale des Nations Unies (UNSCOM), l'ont amené à se spécialiser dans les questions de politique de sécurité et de maîtrise des armements.

Au Ministère fédéral des Affaires étrangères à Berlin, il a dirigé la Division chargée des relations entre l'Union européenne et l'Europe du Sud-Est, l'Europe orientale, le Caucase et l'Asie centrale (septembre 2001-février 2002) et, ensuite, la Division chargée des relations de l'Union européenne avec la Communauté d'États indépendants, les Balkans occidentaux, la Turquie, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine (janvier 2003-juillet 2004).

Le CPC, qui fait partie du Secrétariat de l'OSCE à Vienne, apporte son soutien au Président en exercice de l'OSCE et à son Secrétaire général dans la mise en œuvre des tâches de l'Organisation dans les domaines de l'alerte précoce, de la prévention des conflits, de la gestion des crises et du relèvement après un conflit.

À côté de son rôle de premier plan et de son savoir-faire dans la dimension politico-militaire de l'Organisation, le CPC participe également à un certain nombre de projets et d'activités sur le terrain, axés sur l'éducation, la sécurité et la gestion des frontières, et d'autres questions en rapport avec la sécurité.

L'Ambassadrice *Paraschiva Badescu* diplomate roumaine de carrière et spécialiste des questions concernant la CSCE/OSCE, a pris ses nouvelles fonctions de *Chef de la nouvelle Mission de l'OSCE au Monténégro* le 12 septembre.



L'Ambassadrice Badescu était Chef par intérim de la Mission depuis sa création par le Conseil permanent en juin 2006. Avant cela, elle était, depuis janvier 2005, adjointe au Chef de la Mission de l'OSCE en Serbie-Monténégro et Chef du Bureau de Podgorica.

De janvier 2002 à juillet 2004, l'Ambassadrice Badescu était à la tête du Centre de l'OSCE à Achgabat (Turkménistan). Elle a également été Conseillère principale de la Présidence roumaine de l'OSCE en 2001 et dirigeait la Section politique, militaire et institutionnelle.

« L'OSCE fait depuis longtemps partie de ma vie, plus précisément, depuis que j'ai été adjointe au Chef du Département de mon Ministère des Affaires étrangères en charge de la CSCE et des autres institutions euro-atlantiques au début des années 90 », a-t-elle déclaré.

Elle a ensuite été affectée à la Mission permanente de la Roumanie auprès de l'OSCE et des autres organisations internationales à Vienne, où elle a achevé son mandat en qualité de Chargée d'affaires en 1997. De retour à Bucarest, elle était, jusqu'en 2000, adjointe au Chef du Département du Ministère des affaires étrangères en charge de l'OSCE, du Conseil de l'Europe et des organisations régionales.

Paraschiva Badescu a dirigé ou a été membre d'un certain nombre de délégations roumaines qui ont négocié plusieurs importants accords multilatéraux dans le domaine politico-militaire. Son poste le plus récent au sein du Ministère des affaires étrangères a été celui de Conseillère spéciale pour les questions de sécurité et stratégiques.

Elle est titulaire d'une maîtrise en philologie de l'Université de Bucarest. En 2004, elle a été désignée meilleure diplomate roumaine travaillant au sein d'une organisation internationale.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

www.osce.org
www.osce.org/publications
e-mail: osce-magazine-at@osce.org

